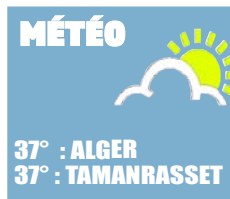


La ministre de l'Éducation nationale, Nouria Benghebrat, a affirmé hier que les résultats du concours de recrutement des enseignants pour l'année 2017 organisés le 29 juin dernier, «seront connus jeudi à partir de 16h00 sur le site électronique de l'Office national des examens et concours (ONEC)».

P.3

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Mercredi 19 juillet 2017 - 25 Shawwal 1438 - N° 1660 - 4^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

ALGÉRIE-SERBIE

M. Messahel reçoit l'Envoyé spécial du président serbe

P.24

ALGÉRIE-AFRIQUE DU SUD/RASD

Les ambassadeurs d'Afrique du Sud et de la RASD saluent le soutien indéfectible de l'Algérie au principe d'autodétermination

P.24

ALGÉRIE-UNICEF-CROATIE

Eddalia examine la coopération bilatérale avec le représentant de l'UNICEF et l'ambassadeur de Croatie en Algérie

P.24

DIPLOMATIE

Agrément à la nomination du nouvel ambassadeur du Royaume du Danemark en Algérie

P.24

HABITAT/M.YOUCEF CHERFA L'A ANNONCÉ :

«Vers une nouvelle formule de logement destinée à la location»

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Youcef Cherfa a annoncé, hier à Alger, qu'une nouvelle formule de logement destinée à la location en partenariat avec le secteur privé était en cours de préparation. «L'élaboration de nouveaux mécanismes de partenariat entre les secteurs public et privé en matière de logement a été entamée à l'effet de réaliser des projets destinés à la location», a déclaré M. Cherfa lors d'une rencontre d'évaluation du bilan de son secteur. La préparation de cette formule exige de trouver des partenaires du secteur privé et les financements nécessaires et de fixer les conditions d'accès, a précisé le premier responsable du secteur. Vu la conjoncture actuelle de notre économie, le plan d'action du gouvernement a chargé le secteur à moyen et long termes «de développer de nouveaux mécanismes de financement et de promotion du partenariat public-privé», a indiqué le ministre.

P.6

SELON LE BILAN DES
RÉALISATIONS DU SECTEUR

► **Plus de 129.000 logements livrés au cours du premier semestre 2017**

AUTOCONSTRUCTION:

► **Plus de 141.000 lots de terrains octroyés dans le Sud et les Hauts-plateaux**

► **Réouverture de la mosquée Ketchaoua d'Alger au cours du 3^e trimestre 2017**

SUIVI DES ÉLECTIONS LOCALES:
Derbal propose la création d'une commission mixte entre la HIIE et le ministère de l'Intérieur

► M.Bedoul : «La commission mixte HIIE-ministère de l'Intérieur proposera des mécanismes d'urgence pour l'organisation des élections locales»

P.4

JUSTICE/M.LOUH À PARTIR
DE CONSTANTINE :

« **Un nouveau programme de formation à l'École supérieure de magistrature à partir de la prochaine rentrée** »

P.5

SANTÉ/MOKHTAR HASBELLAOUI AFFIRMÉ :
« **Le dialogue avec les partenaires sociaux, une «option stratégique» du gouvernement** »

P.5

SANTÉ

COUP DE SOLEIL
Les gestes d'urgence

P.12-13

ÉCONOMIE

ALIMENTATION :
Les prix à l'importation en hausse au 1^{er} trimestre 2017

P.7

FOOTBALL

LIGUE 1 MOBILIS :
Confiance renouvelée à 9 entraîneurs de la saison passée

P.22

MDN

LUTTE CONTRE LA
CONTREBANDE ET LA
CRIMINALITÉ ORGANISÉE
2 criminels en possession d'un pistolet mitrailleur de type kalatchnikov arrêtés à In Guezzam

P.3

RESSOURCES EN EAU Necib reçoit l'ambassadrice du Canada

Le ministre des Ressources en Eau, M. Hocine Necib, a reçu hier au siège de son département ministériel son excellence l'ambassadrice du Canada, Mme Isabelle Roy. Madame Isabelle Roy qui achève son mandat diplomatique à Alger a effectué une visite d'adieu et en a profité pour réitérer l'intérêt de

son pays à poursuivre la coopération bilatérale dans le domaine des ressources en eau, qualifiée déjà d'excellente. De son côté, M. Hocine Necib a affirmé sa disponibilité à renforcer davantage la coopération entre les deux pays à travers le partage d'expérience et de transfert de savoir-faire.



CE MATIN À 10H30 Aboudjerra Soltani invité du Forum d'El Djazair



Dans le cadre de ses rencontres périodiques, le Forum du quotidien El Djazair, reçoit ce matin à partir de 10h30, M. Aboudjerra Soltani, membre du conseil consultatif du MSP, dans le cadre d'une conférence-débat qui portera notamment sur l'initiative du premier ministre M. Abdelmadjid

Tebboune, portant sur l'ouverture d'un débat national avec les partis et les composantes de la société civile.

LE 21 ET 22 JUILLET À ALGER Salon international des études et conférences à l'étranger

Le Palais de la Culture, Moufdi-Zakaria, abritera les 21 et 22 juillet, le Salon international des études et conférences à l'étranger.

CASIF SIDI FREDJ Cheb Zizou, Nouredine Alane, Djazouli et Sid Ali Chala Bala

L'Office national de la culture et de l'information (ONCI), organise ce soir à partir de 22h au Théâtre en plein air, Casif Sidi Fredj, une soirée artistique animée par Cheb Zizou, Nouredine Alane, Djazouli et Sid Ali Chala Bala.

TLEMCEN 12 artistes participent à la 1^{ère} édition du concours national de calligraphie



Douze artistes venus de onze wilayas du pays participent à la 1^{ère} édition du concours national de calligraphie ouvert hier à l'initiative du Musée public national de la calligraphie de Tlemcen. Le coup d'envoi de cette manifestation de deux jours, la première du genre organisée par cet établissement culturel, a eu lieu à la Maison de la culture Abdelkader Alloula. Un jury présidé par le calligraphe professionnel Abderrezak Bernou de la wilaya de Médéa, désignera, aujourd'hui, les trois lauréats du concours qui seront primés par le Musée public national de calligraphie, selon son chargé de gestion, Lasnouni Ahmed. Cette manifestation vise l'enrichissement du patrimoine calligraphique du musée, ainsi que la formation de jeunes talents en calligraphie, a-t-on précisé. Un projet de création d'un atelier de formation au niveau de l'établissement est en maturation. A cette occasion, le chargé de gestion du musée a lancé un appel en direction des détenteurs de tableaux calligraphiques pour leur donation à l'établissement garant de leur préservation. Ce concours réunit des artistes de Tlemcen, Biskra, Ouargla, Médéa, M'sila, Alger, Boumerdes, Saïda, Khenchela, Chlef, Bida et Laghouat.

MOSTAGANEM Clôture du 50^e Festival national du théâtre amateur



Le ministre de la Culture, M. Azzedine Mihoubi, présidera aujourd'hui, la cérémonie de clôture de la 50^e édition du Festival national du théâtre amateur de Mostaganem. Pour rappel, cette édition s'est démarquée

avec la programmation de plusieurs conférences sur l'histoire et le parcours du théâtre en Algérie, l'organisation d'ateliers d'art et d'expression scéniques, de chorégraphie de scénographie, ainsi que des soirées poétiques.

Horaires des prières

Mercredi 25 chawal 1438

Fajr	03:47
Dohr	12:55
Asr	16:45
Maghreb	20:09
Isha	21:48



LUTTE CONTRE LA DROGUE Un nouveau centre à Bouchaoui



L'insigne d'honneur de la société civile au titre de l'année 2017 revient probablement à monsieur Benour Karim président de l'APW d'Alger et l'ensemble des membres de l'APW pour avoir financé totalement la création du 1^{er} centre pilote de prise en charge des jeunes toxicomanes. Le centre sera géré par l'organisation nationale pour la sauvegarde de la jeunesse que préside M. Abidat.

Météo



	Max	Min
Alger	37°	21°
Oran	29°	23°
Annaba	31°	23°
Béjaïa	35°	23°
Tamanrasset	37°	24°

THÉÂTRE DE VERDURE Zinou, Benzina, Bariza et Youcef Soltane en concert

Le Théâtre de verdure Laâdi Fliç, abrite ce soir à partir de 22h, un concert de variété animé par Zinou, Benzina, Bariza et Youcef Soltane en concert.



SÉTIF Ouverture demain du 13^e Festival arabe de Djemila



La 13^e édition du Festival arabe de Djemila sera ouverte demain jeudi dans la wilaya de Sétif. Toutes les conditions ont été mises en place pour le bon déroulement du festival qui aura lieu sur le site archéologique de l'antique cité romaine Cuicul (Jemila) du 20 au 27 juillet. Les huit soirées du festival seront animées par des stars de la musique arabe dont les Libanais Wail Djessar, Saâd Ramadhane et Nedjwa Karam, le Tunisien Saber Erribai et le Palestinien Mohamed Assaf. Des vedettes de la chanson nationale dont cheb Bilal, Abdou Deriassa, cheb Arras, cheb Anouar, Farès Staïfi et Abdallah Menai sont également annoncées au festival.

PLAN BLEU À ORAN 14.000 enfants bénéficieront de sorties en mer

Quelque 14.000 enfants de la wilaya d'Oran bénéficieront de sorties en mer dans le cadre du Plan Bleu 2017. Ces sorties sont destinées aux enfants des localités enclavées et des quartiers populaires des communes de l'intérieur de la wilaya. L'opération a été lancée mercredi dernier à partir de la plage de Mers el Hadjadj (Est d'Oran), au profit de 900 enfants. 11 maisons de jeunes et des associations de quartiers des communes ciblées ont prévu 10 sorties en mer, selon le chef du service de la jeunesse à la DJS Cherdoudi Hadj. Les responsables de cette opération ont mobilisé toutes les moyens pour la réussite de l'opération devant se poursuivre jusqu'au 16 août prochain. Les enfants auront droit à une prise en charge complète durant ces sorties en mer. Pour rappel, plus de 15.000 enfants ont bénéficié, l'année dernière, du Plan Bleu.



ANP

Gaïd Salah présidera aujourd'hui la cérémonie de remise du Prix de l'ANP de la meilleure œuvre 2017 (MDN)

Le Général de Corps d'armée, Vice-ministre de la Défense nationale et Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), Ahmed Gaïd Salah, présidera aujourd'hui 19 juillet à Alger, la cérémonie de remise du Prix de l'ANP pour la meilleure œuvre scientifique, culturelle et médiatique, au titre de l'année 2017, a indiqué hier un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).



La cérémonie de remise du prix de l'ANP, dans sa sixième édition, aura lieu Cercle national de l'Armée à Beni Messous, précise la même source, notant que «cette oc-

casion sera une opportunité pour le Général de Corps d'armée de décerner les prix aux lauréats dans les différentes spécialités, à l'instar des sciences militaires, médi-

cales, technologiques, humaines et des travaux d'art».

ANP:

Exercice tactique à tirs réels à Djanet (MDN)

Un exercice tactique à tirs réels ayant pour thème "le bataillon d'infanterie motorisée en offensive dans la foulée" a été supervisé par le commandant de la 4e Région militaire, le général-major, Cherif Abderrezak, au niveau du secteur opérationnel Sud-Est de Djanet, a indiqué hier le ministère de la Défense nationale dans un communiqué. "A l'issue de l'année

d'instruction et de préparation au combat 2016-2017 et conformément à la Directive annuelle de préparation des Forces, émanant de Monsieur le général de Corps d'Armée, Vice-ministre de la Défense nationale, chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire, le général-major Cherif Abderrezak commandant de la 4e Région militaire, a supervisé, le 16 juillet

2017 au niveau du secteur opérationnel Sud-Est de Djanet, un exercice tactique à tirs réels ayant pour thème : le bataillon d'infanterie motorisée en offensive dans la foulée", précise le MDN. "Exécuté sur plusieurs phases, cet exercice vient couronner les efforts soutenus et laborieux de toute une année d'instruction et de préparation au combat dans ce secteur opé-

rationnel sensible", ajoute la même source. Cet exercice "réflète également une image claire du niveau atteint en matière de la disponibilité opérationnelle des troupes et du matériel, notamment la bonne organisation, la discipline dans l'exécution et la grande précision d'atteinte et destruction des cibles", conclut le communiqué.

LUTTE CONTRE LA CONTREBANDE ET LA CRIMINALITÉ ORGANISÉE Deux criminels en possession d'un pistolet mitrailleur de type kalachnikov arrêtés à In Guezzam

Deux (02) criminels en possession d'un (01) pistolet mitrailleur de type Kalachnikov ont été arrêtés le 17 juillet 2017 par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP) au niveau de la zone frontalière d'In Guezzam/6e RM, a indiqué hier le ministère de la Défense nationale dans un communiqué.

«Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée et lors d'une patrouille de reconnaissance et de fouille menée près des frontières au niveau de la zone frontalière d'In Guezzam/6e RM, un détachement de l'Armée nationale populaire a arrêté, le 17 juillet 2017, deux (02) criminels en possession d'un (01) pistolet mitrailleur de type Kalachnikov, une quantité de munitions et divers outils de détonation et d'orpaillage, tandis que d'autres détachements ont intercepté à Tamanras-

set/6e RM, 5 contrebandiers et saisi 16 groupes électrogènes, 11 marteaux piqueurs et 2 détecteurs de métaux, explique la même source.

Par ailleurs, des Gardes-frontières ont appréhendé à Tlemcen/2e RM, un narcotrafiquant et saisi 91 kilogrammes de kif traité, tandis que des éléments de la Gendarmerie nationale ont saisi 6 quintaux de tabac à El-oued/4e RM, et 1645 unités de différentes boissons à Mascara/2e RM.

«Aussi, des éléments de la Gendarmerie



Nationale et des Gardes-frontières ont arrêté 41 immigrants clandestins de différentes nationalités à Tlemcen, Adrar, Bechar et Souk Ahras», conclut le communiqué.

ÉDUCATION

Annnonce demain des résultats du concours de recrutement des enseignants

La ministre de l'Éducation nationale, Nouria Benghebrat, a affirmé hier que les résultats du concours de recrutement des enseignants pour l'année 2017 organisé le 29 juin dernier, «seront connus demain jeudi à

partir de 16h00 sur le site électronique l'Office national des examens et concours (ONEC)».

La ministre a indiqué sur sa page Facebook que «l'opération de retrait des convocations pour les lauréats appelés à se

présenter à l'oral est prévu les 30 et 31 juillet, débutera également jeudi», précisant que le site à consulter était www.concours.onec.dz. Il est à noter que Mme.

Benghebrat avait récemment

souligné que le concours de recrutement des enseignants allait se dérouler dans «la transparence», ajoutant que «les postes seront accordés au mérite».

ÉCOLE DE POLICE DE DAR EL-BEIDA: Sortie de la 2e promotion d'agents de police

• Discipline et dévouement

Une cérémonie de sortie de la 2e promotion d'agents de police, composée de 419 stagiaires dont 83 femmes, s'est déroulée lundi à l'École de police de Dar El Beida (Alger).

La cérémonie de sortie de cette promotion, baptisée du nom du martyr du devoir national, l'enquêteur principal de police Mechicheb Noureddine, a été présidée par le Directeur général de la Sûreté nationale, le général-major Abdelghani Hamel, en présence du wali d'Alger, Abdelkader Zoukh, de cadres de différents secteurs, de membres du Parlement, et de représentants de la société civile.

Le Contrôleur de police, Rachid Boualem Allah qui a prononcé une allocution dans laquelle il a mis en avant «l'excellent niveau de la formation suivie par la promotion au double plan théorique et pratique».

Se félicitant de «l'intérêt accordé par le Directeur général de la Sûreté nationale à l'école et au système de formation», le directeur de l'école a exprimé sa «profonde reconnaissance au staff enseignant qui a veillé à l'application du programme tracé au profit des promus en les initiant aux différents domaines, scientifiques, juridiques et sécuritaires leur permettant d'accomplir leurs missions dans les meilleures conditions».

Après avoir appelé les promus à faire preuve de «discipline et de dévouement dans l'accomplissement de leurs missions, s'acquitter de leurs responsabilités, protéger le citoyens et ses biens et d'œuvrer à regagner sa confiance», le même responsable a souligné l'impératif du respect de la loi, des droits de l'homme, et des lois de la République.

Après la prestation de serment, la remise des grades et des diplômes aux majors de promotion et la passation de l'emblème, des exercices paramilitaires, sportifs et techniques mettant en exergue les moyens de lutte contre le crime et les criminels ont été exécutés.

Le martyr du devoir national, l'enquêteur principal Noureddine Mechicheb est né le 18 novembre 1967 à Alger.

Il a rejoint les rangs de la police le 29 août 1989 où il se distingua par ses qualités morales et son nationalisme avant d'être assassiné le 10 juin 1993 par un groupe terroriste près de son domicile familial à la Casbah, laissant derrière lui une veuve et une fille née le jour de son assassinat.

Le général-major Hamel avait auparavant inauguré le siège de la Direction de la sécurité publique à la cité Les bananiers à Bab Ezzouar et celui de l'Inspection générale de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) à Oued Smar, où il a visité les différents bureaux et structures modernes dont ils disposent et qui facilitent le travail de la police au service des citoyens.

PARLEMENT Réunion du Bureau de l'APN

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Saïd Bouhadja, a présidé lundi une réunion du Bureau de l'APN consacrée à la concertation concernant la répartition des tâches entre les membres du Bureau.

«Lors de la réunion, le président de l'APN s'est concerté avec les députés concernant le projet de répartition des tâches entre les membres du Bureau et abordé diverses questions administratives», a précisé un communiqué de l'institution parlementaire.

APS

M.BEDOUI L'A AFFIRMÉ HIER : « La commission mixte HIISE-ministère de l'Intérieur proposera des mécanismes d'urgence pour l'organisation des élections locales »



Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Nouredine Bedoui, a affirmé hier à Alger, que la commission mixte créée avec la Haute instance indépendante de surveillance des élections (HIISE) proposera de "nouveaux mécanismes d'urgence" pour faciliter l'organisation des prochaines élections locales.

"La commission mixte qui entamera ses missions à partir d'aujourd'hui en proposant de nouveaux mécanismes d'urgence pour faciliter l'opération d'organisation des prochaines élections locales", a indiqué M. Bedoui lors d'une conférence de presse co-animée avec le président de la HIISE, Abdelouahab Derbal.

Précisant que les "points d'urgences sont d'ordre technique visant à améliorer l'organisation des élections", le ministre a estimé qu'à moyen terme, la commission constituera une force de proposition pour répondre aux nombreuses préoccupations soulevées aussi bien par la classe politique que la HIISE ou l'Administration au sujet de la loi organique sur les élections et la loi relative à la HIISE.

"La commission œuvrera à long terme à la généralisation de l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de communication dans l'opération électorale, du début jusqu'à la fin, à travers l'usage des applications de la carte d'identité biométrique électronique", a-t-il ajouté soulignant que la "création de la commission s'inscrit dans le cadre de l'aspiration du gouvernement à ce que les prochaines élections et les échéances futures soient de haut niveau, et ce en application aux orientations du président de la République, Abdelaziz Bouteflika".

Il a ajouté, dans ce sens, que "la numérisation a permis, au niveau de son département et en coordination avec la HIISE, de réaliser de grands pas".

Soulignant que plusieurs problèmes qui se posaient à chaque rendez-vous électoral ont été réglés, le ministre de l'Intérieur a affirmé que "les résultats obtenus ont été constatés par tout un chacun y compris les partenaires politiques et la HIISE".

Dans son allocution au début de la rencontre de concertation avec M. Derbal, le ministre de l'Intérieur a affirmé que son département "a entamé les préparatifs des prochaines élections locales à travers l'opération d'impression des documents liés au scrutin notamment dont les imprimés des déclarations sur l'honneur, qui seront disponibles dès la convocation du corps électoral". Le ministre a fait état également du lancement de l'actualisation des listes électorales, à travers la révision exceptionnelle, et la révision de la répartition des bureaux et des centres de vote afin d'assurer leur proximité des citoyens".

M. Bedoui a mis l'accent sur l'impératif de "poursuivre l'action commune et de coopérer pour assurer une bonne organisation de ces élections locales" qui seront, a-t-il dit, "exceptionnelles" car englobant deux Assemblées locales (communale et de wilaya), et marquées par "la proximité et la rude compétition".

Ces échéances interviennent dans "une conjoncture où le pays s'appuie à donner une forte impulsion au développement économique à travers une mutation économique orientée vers la réduction de la dépendance aux produits pétroliers, en focalisant sur la relance de l'industrie, de l'agriculture et du tourisme. Il est question, en outre, d'un autre volet inhérent à la volonté de l'Etat de donner un rôle efficient aux collectivités locales, notamment en termes d'encouragement de l'investissement et de création des richesses", a conclu M. Bedoui.

SUIVI DES ÉLECTIONS LOCALES:

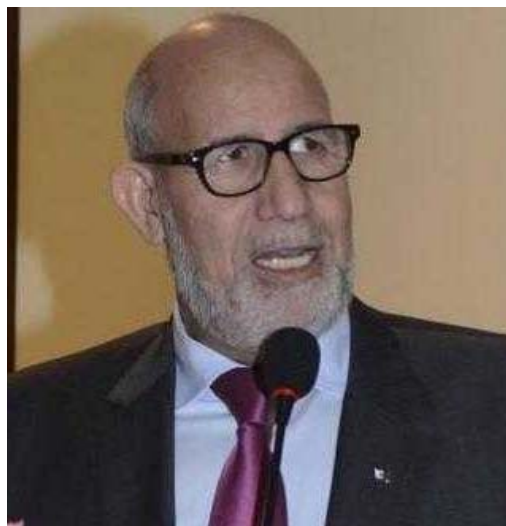
Derbal propose la création d'une commission mixte entre la HIISE et le ministère de l'Intérieur

Le président de la Haute instance indépendante de surveillance des élections (HIISE), Abdelwahab Derbal a proposé, hier à Alger, la création d'une commission mixte entre la HIISE et le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire chargée de «suivre le déroulement de tout le processus électoral».

Lors d'une réunion de concertation avec le ministre de l'Intérieur, des collectivités locales et de l'aménagement du territoire, Nouredine Bedoui consacrée à la concertation sur les préparatifs des prochaines élections locales, M. Derbal a proposé la création d'une commission mixte entre la HIISE et le ministère de l'Intérieur chargée de «suivre le déroulement de tout le processus électoral».

Dans ce sens, M. Derbal a salué les efforts du ministère de l'Intérieur qui a assuré de bonnes conditions pour l'ouverture de permanences de la HIISE à travers le territoire national, indiquant que les instructions du ministère de l'Intérieur lui ont permis d'accomplir sa mission.

En réponse aux interrogations des acteurs impliqués et de l'opinion publique, M. Derbal a tenu à préciser que la HIISE n'était pas



une commission, mais plutôt une instance constitutionnelle qui doit accomplir un devoir constitutionnel en vertu d'une loi organique totalement indépendante du code électoral. «L'instance coordonne ses efforts en prévision des prochaines élections locales», a-t-il ajouté.

Pour sa part, M. Bedoui a approuvé la proposition de M. Derbal, annonçant qu'une «commission sera bientôt chargée d'étudier la question».

Il a précisé que cette rencontre s'inscrivait dans le cadre de la préparation des élections locales qui

constituent «la deuxième échéance, laquelle intervient dans le cadre d'une nouvelle Constitution qui a apporté de profondes réformes, dont la création de la HIISE».

Le ministère de l'Intérieur et la HIISE sont appelés à «travailler ensemble, avec rigueur et sérieux, pour préparer les prochaines élections locales» sur la base de ce qui a été réalisé lors des précédentes élections législatives», a ajouté le ministre.

Les travaux de la rencontre de concertation se poursuivent à huis-clos.

ÉLECTIONS LOCALES:

Mise en place d'une commission permanente conjointe

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Nouredine Bedoui et le président de la Haute instance indépendante de surveillance des élections (HIISE), Abdelwahab Derbal ont annoncé, hier à Alger, leur décision de mettre en place «une commission permanente conjointe chargée du suivi, du développement et de l'amélioration du processus électoral».

«Nous avons convenus de mettre en place une commission conjointe chargée du suivi, du développement

et de l'amélioration du processus électoral», a déclaré M. Derbal lors d'une conférence de presse animée conjointement avec M. Bedoui à l'issue d'une rencontre de consultations sur la préparation des prochaines élections locales, soulignant dans le même contexte que ce développement nécessitait «une concertation permanente».

De son côté, M. Bedoui a indiqué que cette commission «sera permanente et effective à partir d'aujourd'hui».

M.Derbal : «La HIISE et le ministère de l'Intérieur déterminés à développer le processus électoral »

Le président de la Haute instance indépendante de surveillance des élections (HIISE), Abdelwahab Derbal, a affirmé hier à Alger que son instance était déterminée à «développer le processus électoral» en collaboration avec le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire.

Lors d'une conférence de presse animée conjointement avec le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Nouredine Bedoui, à l'issue d'une rencontre de concertation consacrée aux préparatifs des

prochaines élections locales, M. Derbal a précisé que cette rencontre «n'est pas fortuite». Elle intervient, a-t-il dit, suite à une «coordination et concertation continues entre les deux parties», mettant en exergue la détermination de la HIISE et du ministère de l'Intérieur à «développer le processus électoral».

Après avoir rappelé que le processus électoral dans notre pays avait besoin d'être «développé et amélioré», le président de la HIISE a indiqué que la mission de la commission conjointe était «le suivi, le développement et l'amélioration du processus électoral,

ce qui requiert davantage d'efforts, de patience, de sagesse et de concertation de manière durable».

Il a fait savoir dans ce sens que l'opération électorale «n'est pas restreinte à la HIISE et au ministère de l'Intérieur, mais également aux partenaires sociaux», ajoutant que l'installation de cette commission peut constituer un outil pour atteindre cet objectif.

Le responsable a précisé que l'objectif de cette rencontre était de «poursuivre la coordination entre la HIISE et le ministère de l'Intérieur en prévision des prochaines élections locales».

AGRICULTURE Le ministre de l'Agriculture annonce une compensation de tous dégâts causés au secteur

Le ministre de l'Agriculture du Développement rural et de la Pêche, Abdelkader Bouazghi a annoncé, hier à Tizi-Ouzou, la compensation des dégâts au secteur de l'agriculture causés par les incendies dans certaines wilayas du pays.

M. Bouazghi qui a visité la commune de Tizmitart, bassin laitier de Tizi-Ouzou une des localités les plus touchées par les incendies, et écouté les préoccupations des agriculteurs de cette localité, a rassuré ces derniers que toutes les pertes enregistrées au niveau dans le secteur de l'agriculture à Tizi-Ouzou et dans les wilayas touchées par les incendies de la semaine dernière, seront compensées.

Des opérations de plantation et de réhabilitation des vergers détruits par les flammes, d'ouverture et de réaménagement de pistes agricoles, de renforcement des points d'eau, et d'amélioration foncière, de compensation des ruchers et cheptels perdus, entre autre, seront entreprises dans les meilleurs délais dès la finalisation par les commissions des wilayas touchées par les feux des rapports d'évaluation des dégâts, a rassuré le ministre.

M. Bouazghi a rassuré les victimes de ces incendies de la solidarité du gouvernement pour compenser les pertes et de la disponibilité et l'engagement de son département à engager toutes les actions nécessaires afin de redonner vie aux espaces parcourus par les flammes, a-t-il affirmé. «Nous avons les moyens pour remplacer tous les arbres perdus dans les incendies. Nos pépinières disposent des capacités nécessaires, en terme de production de plants, pour réhabiliter tous les arbres fruitiers et dans les meilleurs délais, et nous disposons également des mêmes capacités pour remplacer les ruchers brûlés», a-t-il insisté.

L'assurance doit être au cœur de l'activité agricole

Le ministre a saisi l'occasion pour revenir sur l'importance des assurances dans le secteur agricole. Selon lui l'assurance doit être au cœur de l'activité agricole afin que l'agriculteur puisse faire face à d'éventuelles situations de sinistre et bénéficier des garanties offertes par les assurances.

Il a rappelé que son département a placé parmi ses préoccupations l'amélioration du taux de pénétration des assurances dans le secteur agricole par notamment l'instauration de la culture d'assurance chez les producteurs, afin d'éviter aux agriculteurs de bénéficier rapidement des garanties offertes par ce secteur plutôt que d'attendre une aide de l'Etat. Le ministre de l'Agriculture a terminé son déplacement dans la wilaya de Tizi-Ouzou par la visite d'un projet de production de tracteurs agricoles, d'une capacité maximale de 3000 tracteurs/an dont une partie sera destinée au marché nationale et une autre à l'exportation, a salué cet initiative qui contribue à la promotion, à la modernisation et au développement du secteur agricole.

M. Bouazghi s'est également rendu sur le site de réalisation d'une pépinière de génisses, où il a rappelé la politique du gouvernement en matière d'encouragement et de renforcement de la production nationale de lait cru pour réduire dans un premier temps la facture d'importation de poudre de lait en la supprimant dans un second temps et ce par notamment la mise en place d'une organisation rigoureuse et d'une coordination entre le producteur, le collecteur, les laiteries et la distribution de ce produit au citoyen afin d'éviter les perturbations enregistrées parfois.

Il a rappelé que la wilaya de Tizi-Ouzou produit annuellement un volume de 145 millions de litres de lait produit dont plus de 65% de cette production est collectée, en espérant que cette organisation locale dans la filière lait se généralise à d'autres wilayas du pays, a-t-il dit en soulignant que l'Algérie dispose de toutes les capacités pour développer cette filière et mettre un terme à l'importation de poudre de lait comme il l'a rappelé les mesures d'encouragement et de facilitations accordées par le Gouvernement pour la production de lait cru.

JUSTICE/M. LOUH À PARTIR DE CONSTANTINE : « Un nouveau programme de formation à l'Ecole supérieure de magistrature à partir de la prochaine rentrée »

Un nouveau programme de formation sera introduit "à partir de la prochaine année scolaire à l'Ecole supérieure de la Magistrature (ESM)", a annoncé mardi à Constantine le ministre de la Justice, Garde des sceaux, Tayeb Louh.

S'exprimant à l'occasion de la cérémonie d'installation officielle du nouveau procureur général près la Cour de Constantine, Benabdallah Mohamed Ben Lakhdar, le ministre a précisé que le programme de formation proposé à l'ESM "répond aux évolutions et sera encadré par un staff pédagogique de haut niveau".

L'intégration d'un nouveau programme de formation au sein de la prestigieuse Ecole de la magistrature s'inscrit dans le cadre de «la poursuite des efforts de concrétisation des objectifs de la réforme du secteur de la justice, engagée par le Président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika», a souligné M. Louh, affirmant que le processus de réforme en cours dans ce domaine «avance à pas sûrs et a déjà traversé d'impor-



ants parcours». «Nous avons une vision à moyen et à long terme dans ce domaine», a souligné le ministre qui a révélé l'intégration, à titre d'exemple, dans le nouveau programme de formation à l'ESM de la spécialité de l'arbitrage pour permettre, a-t-il ajouté, aux magistrats "d'acquérir le maximum de connaissances sur cette branche complexe et d'actualité".

D'autres spécialités seront également intégrées au titre du nouveau programme de formation à l'ESM, a ajouté M. Louh qui a mis l'accent sur l'importance de la forma-

tion de base continue et spécialisée dans la mise en place d'un système judiciaire solide et moderne.

Le ministère de la Justice et conformément aux orientations et directives du Président de la République accorde une importance capitale à la formation et au recyclage de ses employés à travers l'adoption notamment pour les magistrats "d'un programme spécial de formation prenant en considération les avancées réalisées à travers le monde", a-t-il dit.

Rappelant les multiples avancées enregistrées dans le secteur de la justice algérienne du point de vue outils législatifs ou même cadre de travail, le ministre a indiqué que ces acquis étaient "le fruit des réformes décidées par le Président de la République et dont l'impact est aujourd'hui palpable".

Me. Benabdallah Mohamed Ben Lakhdar, le nouveau procureur général près la Cour de Constantine remplace Me. Mohamed Abdelli, nommé président de la cour de Boumerdes dans le cadre du récent mouvement partiel, procédé par le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika dans le corps de la magistrature.

«Adoption prochaine par le gouvernement des dispositions relatives aux assistants spécialisés au parquet»

Les dispositions relatives aux assistants spécialisés au parquet seront "prochainement" adoptées par le Gouvernement pour permettre à la justice d'accomplir efficacement sa mission de protection de la société contre toutes les formes de déviance, a annoncé mardi à Constantine le ministre de la Justice, Garde des sceaux, Tayeb Louh.

"Ces dispositions permettront de mettre à la disposition du ministère public des experts spécialisés dans les domaines techniques (financier, bancaire et autres) pour assister les représentants du ministère public aussi bien pendant la phase de l'enquête préliminaire qu'après le déclenchement des poursuites", a expliqué le ministre au cours d'une allocution prononcée à l'occasion de l'installation du nouveau procureur général près la Cour de Constantine.

Le décret exécutif relatif aux assistants auprès du parquet sera présenté au gouvernement le 23 septembre prochain, a révélé M. Louh, insistant sur le critère "spécialisation" notamment dans le traitement des affaires graves et complexes comme la corruption et les crimes relatifs aux nouvelles technologies.

La prochaine rentrée judiciaire connaîtra "un nouvel élan" dans le domaine de la lutte contre la corruption et la délinquance économique et financière, a soutenu le ministre, soulignant la dynamisation des juridictions pénales spécialisées (les pôles) dont les capacités humaines et structurelles seront renforcées en vue d'augmenter leur performances dans le traitement des affaires de blanchiment d'argent et de transfert illicite des capitaux no-

tamment. "Dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'action du Gouvernement pour l'application du programme du Président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, le secteur de la justice est déterminé à poursuivre les réformes initiées dans le domaine par des actions en profondeur, avec célérité et loin de toute précipitation", a ajouté le ministre.

Qualifiant de "lourde et dangereuse" la responsabilité du magistrat, M. Louh a mis l'accent sur l'importance de l'encadrement des nouveaux magistrats à travers la formation et le recyclage notamment.

Le ministre est revenu sur les multiples avantages engendrés par le processus des réformes qui assurent, a-t-il dit, la protection des libertés fondamentales, individuelles et collectives de manière à permettre aux citoyens de vivre dans la sécurité, la paix et la stabilité.

M. Louh s'est rendu, en début d'après-midi, sur le chantier de réalisation de la nouvelle Cour de Constantine, située sur la route d'Ain El Bey, où il a donné, in situ, des instructions fermes à l'effet d'accélérer la cadence des travaux pour permettre la réception de la structure d'ici à 6 mois.

Le nouveau procureur général près la Cour de Constantine, Me. Benabdallah Mohamed Ben Lakhdar, remplace Me. Mohamed Abdelli, nommé président de la cour de Boumerdes dans le cadre du récent mouvement partiel, procédé par le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika dans le corps de la magistrature.

SANTÉ/ MOKHTAR HASBELLAOUI L'A AFFIRMÉ : «Le dialogue avec les partenaires sociaux, une 'option stratégique' du gouvernement»

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Mokhtar Hasbellaoui, a affirmé, hier à Alger, que le dialogue avec l'ensemble des partenaires sociaux est une «option stratégique» du gouvernement, indique son département ministériel dans un communiqué.

M. Hasbellaoui qui recevait le président du syndicat national algérien des psychologues (SNAPSY), Khaled Keddada, dans le cadre du cycle de rencontres initiées avec l'ensemble des partenaires sociaux, a souligné que le dialogue avec l'ensemble des partenaires sociaux est «une option stratégique du gouvernement, inscrite dans le cadre de la mise en œuvre du programme du président de la République».

Il a, dans contexte, relevé que les «avancées enregistrées dans ce sens seront consolidées et les acquis préservés», assurant que les portes du dialogue «resteront ouvertes».

Parallèlement aux aspects relatifs au dialogue social, la rencontre a, par ailleurs, permis de procéder à un «échange de points de vue sur le rôle des psychologues dans le système de la santé».

Concernant ce volet, notamment en matière de psychologie clinique, les deux parties sont convenus de «la nécessité d'ar-



ticular la formation, dans cette spécialité, avec les besoins de santé publique», souligne la même source.

Le ministre a, dans ce cadre, précisé que la place du psychologue «sera aussi valorisée, à tous les niveaux, au titre de la normalisation de l'organisation du système de santé, dans la mesure où les psychologues doivent avoir leur juste place dans le processus de prise en charge du patient».

Toujours dans le cadre du cycle de rencontres avec les partenaires sociaux, le ministre a également eu des entretiens avec le président du syndicat national des médecins généralistes de Santé publique

(SNMG/SP), Salah Laouar, ayant permis de «mettre en lumière une convergence de points de vue quant à la nécessité de remettre au premier plan le médecin généraliste, considéré comme une véritable pierre angulaire du système de santé».

M. Hasbellaoui a ainsi insisté sur la nécessité de revoir la formation continue du médecin généraliste, précisant qu'un «bon médecin généraliste peut prendre en charge plus de 80% des besoins en soins médicaux».

Le ministre a saisi l'opportunité pour adresser ses «sincères encouragements» à l'ensemble des médecins généralistes qui «accomplissent leur travail avec abnégation sur le front de la santé à travers tout le territoire national». Pour sa part, M. Laouar a exprimé «le soutien du syndicat à l'action du ministre de la Santé», mettant en exergue «la qualité du dialogue» entre son instance et l'administration centrale du secteur de la santé. Enfin, les deux parties sont convenues de «poursuivre et consolider les chantiers déjà ouverts dans le cadre du partenariat». La veille, le ministre de la Santé avait reçu le président du syndicat national des praticiens de la santé publique (SNPSPS), Lyes Merabet.

GOVERNEMENT : M. Tebboune préside un Conseil interministériel consacré à la filière lait

Le Premier ministre, Abdelmadjid Tebboune a présidé, lundi, un Conseil interministériel consacré à la filière lait, indique un communiqué des services du Premier ministre.

«Le Premier ministre, Abdelmadjid Tebboune, a présidé ce lundi 17 juillet 2017, un Conseil interministériel consacré à l'examen de la situation de la filière lait en présence des ministres des Finances, de l'Industrie et des Mines, de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, du Commerce, et des Ressources en eau», souligne la même source.

Au terme des exposés présentés par les ministres de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, de l'Industrie et des Mines et du Commerce sur «les contraintes et dysfonctionnements» qui caractérisent cette filière, le Premier ministre a «instruit» le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche à l'effet de procéder à la constitution



d'un groupe d'experts avec pour mission principales, d'«étudier les conditions qui président au fonctionnement de l'ensemble des activités liées à la filière lait dans leurs différents volets et segments».

Il s'agit également de «déterminer les facteurs à l'origine des dysfonctionnements périodiques constatés dans la gestion du marché des produits laitiers, et de définir les mesures préalables à prendre, en première instance, en vue d'assurer toutes les conditions nécessaires au contrôle et à la régulation des activités liées».

Le communiqué a précisé que le rapport portant résultats et conclusions issus du travail du groupe d'experts doivent être soumis au Premier ministre dès sa finalisation.

HABITAT/M. YUCEF CHERFA L'A ANNONCÉ : «Vers une nouvelle formule de logement destinée à la location»

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Youcef Cherfa a annoncé, hier à Alger, qu'une nouvelle formule de logement destinée à la location en partenariat avec le secteur privé était en cours de préparation.

«L'élaboration de nouveaux mécanismes de partenariat entre les secteurs public et privé en matière de logement a été entamée à l'effet de réaliser des projets destinés à la location», a déclaré M. Cherfa lors d'une rencontre d'évaluation du bilan de son secteur.

La préparation de cette formule exige de trouver des partenaires du secteur privé et les financements nécessaires et de fixer les conditions d'accès, a précisé le premier responsable du secteur.

Vu la conjoncture actuelle de notre économie, le plan d'action du gouvernement a chargé le secteur à moyen et long termes «de développer de nouveaux mécanismes de financement et de promotion du partenariat public-privé», a indiqué le ministre.

S'agissant du financement des projets de logement, M. Cherfa a affirmé que «des programmes n'enregistrent actuellement aucune difficulté», ajoutant qu'il n'y a pas de fautes en suspens.

«L'obstacle financier a causé le retard du lancement de plusieurs projets durant le premier semestre, mais nous sommes actuellement capables de poursuivre le programme de logements avec aisance vu que nous avons bénéficié d'une allocation budgétaire jusqu'à la fin de l'année d'une valeur de 125 milliards DA». Cela s'ajoute à l'enveloppe financière consommée durant le premier semestre 2017 estimée à plus de 241 milliards de DA. Il a, dans ce contexte, indiqué que la valeur des factures payées relatives aux projets AADL pour la période allant du 8 au 15 juillet en cours ont atteint, à elles seules, 11 milliards de DA outre une enveloppe de 15 milliards de DA pour le logement rural durant cette même période.

Outre la levée des obstacles financiers, une importante assiette foncière a été mise à la disposition du secteur de l'Habitat, ce qui facilitera le lancement des projets programmés restants. Le ministre de l'Habitat a in-

diqué que son département comptait livrer près de 300.000 logements en 2017, soulignant la nécessité d'accélérer la cadence de réalisation pour honorer les engagements du secteur.

Eradiquer les bidonvilles à l'horizon 2018

Evoquant le programme d'élimination du logement précaire, le ministre a affirmé que les bidonvilles seraient éradiqués d'une manière définitive en 2018.

Les statistiques révèlent l'existence de 381 bidonvilles, c'est pourquoi le Gouvernement a décidé d'élaborer un programme spécial pour le logement public locatif (Social) qui prévoit la réalisation de 388.045 unités pour mettre fin à ce fléau. Selon les chiffres présentés par le ministre, 291.608 logements de ce programme ont été déjà livrés dont 45.000 logements à Alger tandis que 96.437 autres logements sont en cours de réalisation. Concernant les nouvelles villes, M. Cherfa a mis l'accent sur la nécessité d'augmenter la cadence de réalisation dans les nouvelles villes au nombre de quatre (Sidi Abdellah, Bouinan, Boughezoul et El Menia) à travers la révision et l'accomplissement des plans d'aménagement de ces villes et la consécration de ces programmes à même de prendre en charge les besoins des citoyens. Outre ces nouvelles villes, la réalisation des autres grands pôles urbains a été lancée à l'instar de Draâ Errich (Annaba) et Ain Nahas (Constantine), a ajouté le ministre.

Réouverture de la mosquée Ketchaoua d'Alger au cours du 3^e trimestre 2017

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Youcef Cherfa a annoncé mardi à Alger que les travaux de restauration et de réhabilitation de la mosquée Ketchaoua (Alger), réalisés par des experts turcs, seront parachevés au cours du troisième trimestre 2017.

«La réception de la mosquée Ketchaoua est prévue au troisième trimestre 2017», a déclaré M. Cherfa lors d'une rencontre d'évaluation souhaitant voir la prière de Aïd Al



Adha accomplie dans cette mosquée historique».

Les travaux de restauration de ce site historique sont en cours depuis 2014 par l'Agence turque de coopération et de coordination (tuque).

La réalisation de ce projet est prise en charge gracieusement en vertu de l'accord signé entre l'Algérie et la Turquie et annoncé à l'occasion de la visite effectuée à Alger en septembre 2013 par le premier ministre turc, Recep Tayyip Erdogan, actuellement président de la Turquie.

La construction de la mosquée Ketchaoua, une des plus célèbres d'Alger, remonte à plus de quatre siècles.

Ce chef-d'œuvre architectural qui allie les styles arabesque et turc a été agrandi par le Dey Hussein en 1794 avant d'être transformé en Église durant la période coloniale et reprendre sa vocation après l'indépendance.

Par ailleurs, le ministre a fait état de l'entrée en service partielle avant fin 2017 de la Grande mosquée d'Alger, un projet «national stratégique» a-t-il dit. Cette réception concernera la salle de prière, le minaret et la cour alors que le reste des structures et équipements seront réceptionnés en 2018, selon le ministre qui affirme que ses services prennent en charge la réalisation de 7.341 infrastructures publiques relevant de 24 secteurs.

LOGEMENT Plus de 129.000 logements livrés au cours du premier semestre de 2017

Plus de 129.000 logements, toutes formules confondues, ont été livrés au cours du premier semestre de 2017, selon le bilan des réalisations du secteur de l'Habitat présenté hier.

Il ressort des chiffres du ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville que 129.862 logements ont été livrés entre janvier et juin 2017.

Il s'agit de 70.971 logements ruraux, de 28.413 logements publics locatifs (LPL), de 18.664 logements de type location vente (AADL), de 7.396 logements publics aidés (LPA), de 4.184 logements promotionnels publics (LPP) et de 234 logements de type location vente réalisés par la CNEP-banque.

Ce bilan représente 43% de l'objectif (300.000 unités) fixé par le secteur pour fin 2017.

Le nombre total de logements réalisés jusqu'au 30 juin 2017 dans le cadre du quinquennat 2015-2019 est de 734.111 unités.

Il reste à achever 870.348 unités avant la fin de 2019. Le premier semestre de 2017 a été marqué par le lancement de projets de réalisation de 32.164 logements, soit 32% seulement de l'objectif fixé pour cette période en raison des difficultés financières rencontrées au cours des premiers mois de 2017.

Une enveloppe de 241,51 milliards de dinars a été consommée au cours des six premiers mois de 2017, dont 53% au titre du LPL, 32% de la location vente, 12% du logement rural, 2% du LPA et 1% au titre d'autres aides.

Plus de 191.000 logements AADL en cours de réalisation

Selon le bilan du ministère, 191.878 logements de type location vente (AADL) sur un total de 350.000 unités prévues au cours du quinquennat 2015-2019 sont en cours de réalisation.

Le taux d'avancement des travaux de réalisation de 106.276 unités est de 30%.

28.104 logements enregistrent un taux d'avancement entre 30 et 60%, 57.498 autres sont à plus de 60% et 35.064 autres ont été achevés jusqu'au 30 juin 2017. Il reste à lancer dans le cadre de ce programme 123.058 unités de type AADL.

En ce qui concerne le LPL, le bilan fait état de 421.292 unités en cours de réalisation sur un total de 702.090 unités prévues.

262.158 autres unités ont été achevées et 18.640 autres doivent être lancées pour achever le programme avant la fin 2019.

Quant au logement rural, 108.441 unités sur un total de 596.898 unités sont en cours de réalisation. 364.712 unités ont été livrées et 123.745 autres doivent être lancées pour achever le programme.

S'agissant du LPA, 121.318 unités sur un total de 198.032 unités sont en cours de réalisation. 59.897 unités ont été achevées et il reste à lancer 16.817 unités pour achever le programme. Pour ce qui est du LPP, 27.419 unités sur un total de 50.000 unités prévues sont en cours de réalisation. 8.567 logements ont été distribués et il reste à lancer 14.014 unités pour achever le programme.

AUTOCONSTRUCTION : Plus de 141.000 lots de terrains octroyés dans le Sud et les Hauts-Plateaux

Plus de 141.000 lots de terrains destinés à l'autoconstruction dans le Sud et les Hauts-Plateaux ont été octroyés, a indiqué hier à Alger, le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Youcef Cherfa.

Le nombre de permis pour ces lots octroyés dans le cadre de cette formule de logement créée en 2015, a atteint 761 permis pour 141.843 lots répartis sur 193 sites à travers 13 wilayas, selon les statistiques présentées par le ministre lors d'une rencontre d'évaluation de son secteur.

Les travaux n'ont commencé qu'au niveau de 60 lots, ce qui nécessite la prise de «mesures de palliatives» pour remédier aux lacunes et difficultés entravant l'opé-

ration, indique M. Cherfa. 269.508 lots répartis sur 1.403 sites dans 421 communes font actuellement l'objet d'étude, selon le même bilan.

La création de la formule d'autoconstruction à travers l'octroi de lots de terrain dans le programme quinquennal 2015-2019 tend à alléger la pression à travers la prise en charge de la construction par le citoyen lui-même après avoir bénéficié d'un lot de terrain et d'une subvention financière, pour peu qu'il respecte le plan urbanistique.

L'autoconstruction de logements sur des lots de terrain devrait mettre un terme à la crise de logement et pallier le déficit en la matière, à l'horizon 2019. Le ministère

vise ainsi à créer des cités intégrées constituant le noyau des futures villes dont les bâtisseurs sont l'Etat et les citoyens.

Pour ce faire, des études approfondies devraient être établies pour tenir compte de l'aspect architectural dans les opérations de parcellement des lots de terrain, à conditions que les lots distribués représentent une base abritant des cités complémentaires, ce qui facilitera l'intervention des autorités publiques pour réaliser les infrastructures nécessaires à l'instar des écoles, des centres sanitaires et autres.

SNVI : M. Bedda reçoit les responsables et le partenaire social de la société

Le ministre de l'Industrie et des Mines, Mahdjoub Bedda, a réuni lundi à Alger, les responsables de la Société nationale des véhicules industriels (SNVI), et son partenaire social, a indiqué un communiqué du ministère.

L'objectif de cette rencontre, à laquelle le P-dg de la SNVI, le président du Conseil d'administration, les directeurs généraux des filiales, ainsi que des représentants du syndicat, ont pris part, est de «faire un état des lieux de la situation qui prévaut dans cette entreprise et de discuter des perspectives et des opportunités existant pour son développement», note le document.

A cet effet, M. Bedda a reçu des explications sur le management, la gouvernance, le climat social au sein de la société et les problèmes financiers et techniques auxquels fait face la SNVI.

Dans ce contexte, les responsables de la société ont évoqué, entre autres, les modalités de financement des projets, jugées «inadéquates» avec les procédures de leur réalisation.

Ils ont, à ce titre, proposé que la convention qui lie la SNVI aux banques partenaires «soit modifiée afin de l'adapter aux besoins de la société dans le cadre de son plan de développement», a souligné la même source. Ainsi, le ministre a insisté, d'abord, sur l'importance de remédier aux problèmes de gestion qui constituent «un frein» au développement de l'entreprise et a instruit les cadres de la SNVI à formuler des propositions pour toutes les carences et les insuffisances constatées afin d'atteindre les objectifs tracés à moyen et long terme dans le cadre de son plan de développement.

Il a, en outre, appelé la société à étendre son portefeuille d'activités à la sous-traitance et la fabrication de pièces de rechange afin d'accompagner la politique nationale de développement de l'industrie mécanique et automobile.

«Il faut tracer une nouvelle voie vers



la fabrication de pièces de rechange pour contribuer à la diversification et à la dynamique des projets qui sont déjà en cours», a indiqué M. Bedda.

Pour y parvenir, le ministre estime que les partenariats sont l'une des pistes pour atteindre cet objectif, sachant que la SNVI a déjà entamé des discussions avec différents constructeurs qui souhaitent investir en Algérie ce qui permettra d'augmenter le taux d'intégration.

Une nouvelle stratégie

Par ailleurs, M. Bedda a mis l'accent, à maintes reprises, sur le rôle de la communication dans la sauvegarde de la stabilité du climat social, indispensable pour la réussite de toute entreprise, appelant également les différentes parties à un travail de coordination dans un cadre serein pour atteindre les objectifs de développement, a-t-on expliqué.

M. Bedda a, en outre, insisté sur la formation devant garantir la continuité et le développement des activités de la SNVI, surtout avec les déper-

ditions et les départs à la retraite. Il a appelé, dans ce cadre, à nouer des relations de partenariat avec des centres de formation spécialisés aussi bien nationaux qu'étrangers pour une «meilleure» dynamisation et optimisation du groupe. Le ministre a également décidé de mettre en place un groupe de travail chargé d'élaborer «une nouvelle stratégie» avec des propositions concrètes, réalisables et qui répondent aux nouvelles mutations que connaît l'industrie mécanique dans le monde, en réitérant l'appui de son département à accompagner l'entreprise dans la réalisation de ses objectifs.

Un échange franc et constructif

Pour sa part, le partenaire social a salué la tenue de cette rencontre ayant permis un échange «franc» et «constructif», en affirmant son adhésion à cette nouvelle dynamique qui vise le développement de l'industrie mécanique et la préservation et l'amélioration des conditions socio-professionnelles.

L'USINE KNAUF ORAN : 150.000 tonnes de plâtre et 1.6 million de m² de plaques de plâtre produits en 2017

Une production de 150.000 tonnes de plâtre, tous types confondus) et 1.6 million de m² de plaques de plâtre a été réalisée au premier semestre de 2017 par l'usine Knauf Plâtre de Benfêra (Oran), a indiqué hier son directeur général. En marge d'une rencontre, organisée par la commission santé, hygiène et environnement de l'APW d'Oran, Debbaï Hassane a estimé que cette production est une véritable réussite pour l'ensemble des personnels de l'usine puisque celle-ci est entrée en service il y a une dizaine d'années.

«Nous comptons doubler notre production dans les prochaines années et couvrir l'ensemble des besoins du marché national sur lequel nous concentrons tous nos efforts, sans pour autant négliger l'exportation», a ajouté le même responsable. Actuellement, l'usine exporte les plaques de plâtre vers le Maroc, la Tunisie, l'Egypte, la Lybie, le Sénégal, le Gabon et le Ghana. Le marché sud-africain figure parmi les prochains objectifs des responsables de Knauf Plâtre.

Pour ce qui du respect de l'environnement, thème de la journée d'étude, le même responsable a fait savoir que des mesures efficaces ont été prises pour économiser les ressources naturelles et l'énergie. Pour l'économie de la ressource naturelle, il a souligné que des formations permanentes sont proposées aux employés de l'usine, sur ce thème mais également sur la santé et la protection de l'environnement.

Porter son équipement de protection, nettoyer son lieu de travail avant de quitter son lieu de travail, ne pas gaspiller la matière première qu'est le gypse, ces gestes sont devenus une véritable culture au sein de notre usine, a ajouté le même responsable. Pour l'économie de l'énergie, tous les systèmes de chauffage sont passés du fuel au gaz ou du fuel lourd au fuel domestique. Dans la mesure du possible, la chaleur est récupérée pour chauffer nos bâtiments.

Ces mesures ont permis de réduire de façon notable les émissions de dioxyde de carbone, a expliqué le directeur de l'usine.

Par ailleurs, l'usine utilise deux mini-stations de dessalement d'eau très consommatrices d'énergie, ce qui a nécessité, selon M. Debbaï, de demander aux services de l'hydraulique d'être reliés au réseau d'eau potable, pour réduire cette consommation d'énergie et son impact sur l'environnement.

Actuellement, les responsables de l'usine s'attendent à obtenir la certification ISO 14.001, qui regroupera les volets hygiène, sécurité et santé dans un seul référentiel, a indiqué le même responsable. Cette rencontre a regroupé des associations de l'environnement, des universitaires ainsi que des représentants de la société civile.

ALIMENTATION : Les prix à l'importation en hausse au 1^{er} trimestre 2017

Les prix moyens à l'importation des produits alimentaires importés par l'Algérie ont, dans l'ensemble, connu une hausse durant le premier trimestre 2017 par rapport à la même période de 2016, a appris l'APS auprès du ministère du Commerce.

Concernant les prix moyens à l'importation des matières premières destinées à l'industrie agro-alimentaire, ils ont été marqués globalement par une tendance haussière variant entre 0.63% et 477%.

Ainsi, le prix moyen à l'importation des poudres de lait a augmenté à 2.892 dollars/tonne (+17.13% par rapport au même trimestre 2016) et celui du sucre roux à 494 usd/t (+45.3%), et les matières grasses de lait à 4.604 dollars/t (+24.8%).

Quant aux différentes huiles brutes (de soja, palme, coco, sésame...), leurs prix à l'importation ont augmenté entre 7.3% et 477%, sauf l'huile brute de tournesol qui a baissé de 2.03%.

Par contre, les prix à l'importation des céréales ont reculé à 342 dollars/t pour le blé dur (-0.87%) et à 202 dollars/t pour le blé tendre (-0.5%), mais le prix du maïs a grimpé à 203 usd/t (+13.41%).

Pour les produits d'épicerie, la quasi-totalité de leurs prix à l'importation a connu des hausses à l'exception du café torréfié qui a baissé de 18.4% (14.808 usd/t), le simple concentré de tomate qui a reculé de 15.42% (988 usd/t) et les pâtes alimentaires de 7.4% (1.529 usd/t).

En revanche, le prix du café non torréfié a été de 2.544 usd/t (+21.03%), du sucre blanc à 856 usd/t (+71%), du lait infantile à 7.224 usd/t (+6.5%) et du thé à 2.383 usd/t (+11%), du riz à 579 usd/t (+12%).

Pour les légumes secs, des augmentations

ont touché les haricots secs dont les prix à l'importation ont atteint 1.331 usd/t (+45.62%), les pois cassés à 673 usd/t (+22%), les pois chiches à 1.492 usd/t (+31%) et les lentilles à 1.121 usd/t (+6.7%).

Quant à l'ail, il a été importé à 2.653 usd/t, soit une hausse de près de 60%.

Concernant les viandes et poissons, les prix à l'importation ont été de 3.678 usd/t pour les viandes bovines réfrigérées (+6%), de 3.356 usd/t pour les viandes bovines congelées (+9.85%), de 1.354 usd/t pour les poissons congelés (-2.6%), alors que le prix des viandes ovines congelées a baissé à 3.429 usd/t (-8.41%).

En dehors des produits alimentaires, le prix moyen à l'importation du ciment a affiché une baisse de 3.3% en s'établissant à 59 usd/t (contre 61 usd à la même période de 2016), à l'exception de la variété du ciment portland (autre que blanc) qui a affiché une hausse de 18% par rapport à la même période en 2016.

Les offices publics de régulation dominent toujours les importations de poudre de lait et blé

Concernant la répartition des importations alimentaires par opérateur économique, il est relevé que les deux offices de régulation, l'Office national interprofessionnel de lait (Onil) et l'Office algérien interprofessionnel des céréales (Oaic), ont encore dominé les importations de poudre de lait et des blés respectivement.

Ainsi, l'Onil a importé près de 41% des quantités globales importées, tandis que les 59% restants ont été répartis entre douze (12) principaux importateurs privés.

Les principaux pays fournisseurs de l'Al-

gérie en poudre de lait sont au nombre de 17 dont les 5 premiers sont la Nouvelle-Zélande (60.7% des quantités importées), la France (14.24%), l'Argentine (7.07%), la Pologne (4.3%) et la Belgique (3.3%).

Pour les blés dur et tendre, l'Oaic a réalisé la quasi totalité des quantités importées à hauteur de 77.6%.

Quant aux importations du maïs, elles ont été effectuées principalement par neuf (9) sociétés privées à hauteur de 78.1% du total importé, tandis que la part de l'Office national de régulation (Onab) a été de 5.73%.

Pour les huiles alimentaires brutes dont les principaux importateurs sont au nombre de six (6), une société privée est demeurée en position dominante avec 54.46% de la quantité totale importée.

En matière d'importation de sucre roux, cette même société privée est demeurée dominante en assurant 87.2% du total importé.

Quant au sucre blanc, il est constaté que sur les quatre principaux importateurs, un (1) est en position dominante avec près de 75% des importations.

Concernant le café non torréfié, les principaux importateurs sont au nombre de six (6) avec près de 40% du total des importations, alors que pour le café torréfié, 54% du marché est partagé entre quatre importateurs.

Pour ce qui concerne les importations du ciment, près de 70% ont été réalisées par quatre (4) opérateurs privés dont l'un en a importé à hauteur de 44% de la totalité.

Forte baisse des importations des bananes et de l'ail

En ce qui concerne les fruits (frais et secs),

aucune importation n'a été enregistrée au 1^{er} trimestre 2017 pour les pommes, le citron et le raisin frais en raison de l'instruction interdisant l'importation des agrumes et des pommes.

Concernant les bananes, les quantités importées ont fortement baissé pour s'établir à 3.410 tonnes sur le 1^{er} trimestre 2017 contre 67720 tonnes au même trimestre 2016, un recul de 95% suite à l'instauration de la licence d'importation pour ce fruit.

La facture d'importation des bananes a ainsi coûté 2.23 millions de dollars contre 50.8 millions de dollars.

Même tendance baissière pour l'ail dont les quantités importées ont reculé à 242 tonnes sur le 1^{er} trimestre 2017 contre 6.723 tonnes sur la même période de l'année 2016 (-96.4%), avec une facture d'importation de 642.000 dollars contre 11.17 millions de dollars à la même période 2016.

En revanche, les quantités importées ont augmenté pour les fruits secs surtout pour les abricots secs et les pruneaux secs durant les trois premiers mois de l'année par rapport à la même période de l'année écoulée. Les abricots secs ont été importés pour un volume de 790 tonnes contre 189 tonnes (-318%) entre les deux périodes de comparaison) avec une facture de 2.32 millions de dollars contre 725.203 dollars.

Pour les pruneaux secs, il en a été importé pour 1.566 tonnes contre 477 tonnes (+228%) avec une facture de 4.03 millions de dollars contre 1.14 million de dollars.

Quant aux importations des raisins secs, elles ont été de 3.545 tonnes contre 2.110 tonnes (+68%) pour un montant de 6.4 millions de dollars contre 5 millions de dollars.

APS

CONSTANTINE

Réalisation d'une nouvelle entrée pour la ville Ali Mendjeli

Une nouvelle entrée pour la ville Ali Mendjeli (Constantine), une agglomération abritant plus de 300.000 habitants est en cours d'étude, a-t-on appris lundi auprès de responsables de la wilaya.

L'étude de ce projet devenu, selon les services de la wilaya «indispensable» pour assurer le développement de cette ville, a été confiée au bureau d'étude public URBACO qui s'attèle actuellement à ficeler le plan de conception de cette future voie de communication de la ville nouvelle, a-t-on souligné de même source, faisant part de l'importance de ce projet dans l'amélioration des conditions de déplacement de la population.

Selon les responsables de l'URBACO, la réalisation de cette route constitue une des mesures d'accompagnement prévues dans le cadre de l'aménagement du territoire pour renforcer la mobilité et créer le dynamisme dans cette ville appelée à accueillir à l'horizon 2020 plus de 500.000 habitants.

Le tracé de cette future route prendra en considération toutes les opérations d'extension en cours dans le cadre des différents projets de réalisation de logements et autres équipements d'accompagnement, ont affirmé des responsables de l'URBACO, précisant que la réalisation de cet nouvel accès, devra être lancée parallèlement aux travaux de la première ligne d'extension du tramway de Constantine vers la ville Ali Mendjeli.

Par ailleurs, les services de la wilaya ont affirmé que l'étude d'extension et d'ajustement de la voie d'accès à la ville Ali Mendjeli via la ville universitaire (université Constantine 3) a été ficelée par les services de la direction des travaux publics (DTP) et sera mise en exécution «dans les brefs délais».

Il s'agit là de «quelques solutions» envisagées pour accompagner le vaste processus de développement de la ville Ali Mendjeli considérée comme un prolongement naturel de la ville de Constantine, a-t-on estimé de même source.

ORAN

«Beauté et majesté dans le soufisme» au centre d'une prochaine rencontre

«Beauté et majesté dans le soufisme : lecture sur les effets du soufisme dans l'œuvre artistique» sera le thème d'une rencontre prévue le 26 juillet à la mosquée «Benbadis» d'Oran, a-t-on appris mardi du président de l'association religieuse «Tariqa Taybia» de la wilaya.

À l'initiative du Haut Conseil supérieur islamique, en collaboration avec l'université Oran 2, cette rencontre coïncidera avec l'anniversaire de la mort du cheikh Sidi El Hasni, un des fondateurs de la «Tariqa Taybia» en Algérie, a-t-on indiqué.

«La rencontre sera mise à profit pour parler, dans cette quête du bien-être et du cheminement de la spiritualité, du travail bien fait, de la beauté, du droit et autres attributs de la grandeur de Dieu», a indiqué à l'APS, Cherif El Ouazani Moulay Hacene, président de l'association organisatrice de l'événement.

Le programme de cette rencontre comporte plusieurs conférences qu'animeront des universitaires d'Oran et de Mostaganem ayant trait notamment aux bases et références de la beauté dans la pensée soufie, à la musique et au chant soufis, ainsi qu'au sens de la beauté dans le savoir de l'Emir Abdelkader, à l'art et la beauté : approche comparative théâtrale», a-t-il ajouté.

Cette rencontre sur le soufisme est organisée, en marge de la fête traditionnelle «Waada de Sidi El Hasni», prévue du 27 au 29 juillet courant au siège de la zaouia à Oran, a-t-on annoncé.

APS

MÉDÉA

Les fontaines d'eau, témoin d'un acte solidaire qui se perpétue depuis des lustres

Les fontaines d'eau de Médéa ont une vocation singulière qui va au-delà du simple objet décoratif qui orne les ruelles de la ville. Elles sont le témoin d'un acte solidaire qui se perpétue depuis des lustres, d'autant qu'elles garantissent, hiver comme été, le libre accès à des milliers de foyers à cette source de vie vitale, qu'est l'eau.

Le partage de l'eau est derrière la profusion de ces fontaines et, en quelque sorte, leur raison d'être. Les fontaines d'eau font partie du patrimoine de l'ancienne capitale du Titteri qui a résisté, non seulement à la sédentarité, mais à préserver une vocation sociale que même la modernisation du système de distribution d'eau domestique n'a pu l'empêcher de se développer davantage.

Il n'y a pas un quartier ou une ruelle qui soit dépourvu d'une fontaine d'eau. Leur nombre ne cesse d'augmenter grâce aux actions des particuliers, notamment les propriétaires de puits qui, dans un esprit d'accomplir un acte de solidarité envers les citoyens, réalisent, sur leur propre budget, ce type de fontaine.

L'existence de ces fontaines est soumise, toutefois, à une réglementation très stricte, affirme le président de l'APC de Médéa, Yacine Birane, d'autant qu'il s'agit d'une question de santé publique et requiert, à cet égard, la conformité de ces bien-faiteurs à certaines règles à même de garantir, dit-il, la bonne qualité de l'eau à laquelle ont accès directement les citoyens et la préservation de l'environnement immédiat des fontaines que ces particuliers comptent faire exploiter.

Avant l'octroi de toute autorisation des services de la commune, une analyse bactériologique et chimique est effectuée sur l'eau des puits ou sources qui va alimenter la fontaine en question, explique le même responsable, dans le but de s'assurer que l'eau est potable et ne représente aucun risque sur la santé des citoyens.

La construction de la fontaine doit respecter, en outre, des critères bien précis, tant sur le plan esthétique que celui environnementale, assure-t-il, ajoutant que la réglementation fait obligation aux demandeurs d'utiliser des matériaux adaptés à ce type d'ouvrage, en l'occurrence le marbre et la faïence, dans un souci d'esthétique, et la réalisation de système d'avaloir destiné à l'évacuation des eaux des fontaines.

La construction de fontaine est synonyme d'aumône permanente

Pour nombre de «donateurs», ce geste (la construction d'une fontaine) ayant valeur de partage et dont les bienfaits vont se perpétuer à l'infini, est un bien mis à la disposition exclusive des citoyens. C'est cette façon de concevoir les choses qui pousse ces particuliers à partager l'eau, source de vie, avec les autres.



Pour Mourad, un habitant de la cité Ahmed Sari, centre-ville de Médéa, la présence de ces fontaines offre la possibilité aux gens, transitant par la ville, d'étancher leur soif ou de se rafraîchir, notamment quand il fait chaud, comme elles permettent de faire face aux pénuries d'eau qui peuvent survenir, assurant que lui-même s'alimente régulièrement dans l'une des deux fontaines qui trônent dans les deux entrées de cette cité, vu la qualité de l'eau et sa disponibilité à longueur de journée.

Nombre de citoyens comme Mourad recourent à l'eau de ces fontaines qu'ils préfèrent de loin à l'eau du robinet. Celle-ci est souvent utilisée pour le nettoyage ou la vaisselle en raison, explique Nacer, un habitant du quartier de Thiet-El-Hdjar, du taux élevé de chlore contenu dans l'eau du robinet, ce qui donne, selon lui, un goût particulier à cette eau et nécessite un temps de cuisson plus long, par rapport à l'eau puisée dans les fontaines. Une idée, d'ailleurs, très répandue à Médéa où une majorité de familles ont tendance à s'alimenter directement au niveau des fontaines pour leur besoin d'eau et consacrent celle du robinet aux seules tâches ménagères. Kamel, un fonctionnaire, résidant à Kitten, quartier périphérique de Médéa, fait régulièrement le déplacement jusqu'à la fontaine séculaire de Tala Aichi, ancienne-ville de Médéa, pour faire le stock de la journée. Ce qui le pousse à venir ici, c'est la qualité de cette eau pure qui provient des tréfonds du sous sol de la ville, sa fraîcheur et la valeur symbolique de ce lieu, qui a vu déferler, depuis plus d'un siècle d'existence, des milliers de citoyens

en quête d'une eau vivifiante et rafraîchissante.

Suivre l'évolution des besoins de la population

Ainsi, à mesure que la population grandissait et ses besoins en eau avec, le partage de ce «bien» entre l'ensemble de la communauté s'est accompagné par une profusion de fontaines d'où pouvait s'alimenter librement le voisinage. La ville de Médéa et ses environs compte un nombre important de puits et de sources d'eau qui profitent, à longueur d'année, aux citoyens. Beaucoup de quartiers du vieux Médéa portent aujourd'hui le nom de fontaines séculaires qui font partie de ce patrimoine jalousement gardé, telles que Aïn-Takbou, Aïn-Larais, Tala Aiche, qui sont non seulement une source de vie, mais aussi, un point de rencontre où les citoyens discutent et s'échangent quelques nouvelles, le temps de faire le plein de jerricans. En sus des fontaines publiques, nombre de patios d'anciennes résidences et de «haouchs», maisons traditionnelles, érigés à l'intérieur de l'ancien noyau urbain de la ville de Médéa ou sa périphérie, sont également ornés d'une fontaine, d'allure simple ou décorée de faïences. Ces cours sont l'endroit où les familles ont pris l'habitude de se réunir, que ce soit à l'occasion des fêtes religieuses, traditionnelles ou nuptiales, ou encore durant les longues veillées estivales. Côté convivialité, la fontaine est l'endroit indiqué pour siroter un café ou partager un mets traditionnel avec des convives, à l'ombre des feuilles de vigne ou de fleurs de jasmins, autre élément décoratif de cet intérieur de maison qui fait rêver les habitants des cités.

TISSEMSILT

Recomposition urbaine du quartier Hassan-Abdelkader

Abed Meghit

Poursuivant ses sorties sur le terrain, le wali de Tissemsilt, Abdelkader Benmessaoud, a effectué une visite de travail dans la commune de Tissemsilt, chef lieu de la wilaya. Au quartier précaire Hai Hassan Abdelkader, M. Abdelkader Benmessaoud consacre beaucoup de son temps à écouter les citoyens tout au long de sa visite pour connaître leurs préoccupations et leurs problèmes, ces problèmes qui tournent autour du logement, routes, gaz de ville, l'assainissement, l'AEP. A travers cette tournée, le premier chef de l'exécutif a été accueilli positivement par la population du Hai Hassan Abdelkader. Quelque 710 logements (200 unités à Seflah, 140 à ZHUN, 80 unités à la route de Hamadia et 290 autres), réalisés au titre du programme de résorption de l'habitat précaire (RHP) seront at-

tribués à Tissemsilt avant la fin du mois de novembre prochain, a annoncé, lundi, le wali. Lors d'une rencontre avec les citoyens du quartier Hassan Abdelkader, un site précaire du chef-lieu de wilaya, le wali, Abdelkader Benmessaoud, a souligné que ces logements seront destinés au relogement des familles résidant dans ce site. L'opération se fera par étapes et selon les priorités, a-t-il indiqué. Le chef de l'exécutif de la wilaya a annoncé que 2.900 logements sont en cours de réalisation dans la ville de Tissemsilt au titre du programme RHP, au moment où la direction de l'habitat a recensé plus de 3.300 logements précaires au chef lieu de wilaya. Par ailleurs, Abdelkader Benmessaoud a annoncé que des solutions idoines seront dégagées aux problèmes que rencontrent les habitants de ce quartier avec la régularisation juridique de la première tranche des habitations précaires et ce, dans le cadre de la

loi 15/08 fixant les règles de conformité de constructions et leur achèvement.

Le wali a ordonné la constitution d'une commission, composée de plusieurs secteurs pour résoudre, d'une manière urgente, les problèmes de ce quartier et lancer les divers travaux d'aménagement urbain (revêtement de la route, réseaux d'assainissement, électricité, eau, gaz), suivre l'opération de régularisation juridique de la tranche de logements précaires et le relogement de familles résidant dans le vieux-bâti.

Le premier responsable de la wilaya a rappelé aux autorités locales qu'une étude sera lancée pour déterminer les priorités, en concertation avec les résidents, tout en précisant que la composition de ce site sera concrétisée par phases, selon les axes d'intervention définis par l'étude. Au cours de sa visite, le wali a, par ailleurs, recommandé

aux responsables locaux d'impliquer les habitants de ce quartier, en désignant un comité qui suivra l'opération dans toutes ses phases, jusqu'à son aboutissement. Toutefois, il a mis en garde contre toute tentative de construction de nouvelles habitations précaires au sein de ce quartier, rappelant que la loi sera appliquée avec fermeté contre les fautes. Le wali, veut assurer les habitants de ce quartier populaire, de sa disponibilité à donner des réponses positives à toutes les doléances.

«Il est vrai que le logement occupe toujours une place prépondérante au titre de telles visites et, d'une façon générale, toute notre action et les efforts qui sont déployés sur le terrain au titre de la réalisation du programme de développement alloué à la wilaya, sachant de surcroît qu'il constitue une préoccupation sociale majeure de la population «a affirmé le wali de Tissemsilt.

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ

Saisie de 100 kg de viandes rouges impropres à la consommation à Hassi Bahbah et 1.465 unités d'alcool à Saida, Mostaganem et Souk Ahras

Les éléments de sûreté de daïra de Hassi Bahbah (wilaya de Djelfa) ont saisi 100 kg de viandes rouges impropres à la consommation, alors que les forces de police des wilayas de Saida, Mostaganem et Souk Ahras ont saisi, durant les deux derniers jours, 1.465 unités d'alcool et arrêté sept (7) mis en cause, a indiqué hier un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN).

Les viandes saisies ont été découvertes dans un marché hebdomadaire de vente de bétail lors d'une opération de contrôle, a indiqué le communiqué.

Le contrôle de la marchandise saisie par une commission spécialisée composée de représentants de l'APC, de la santé, du commerce outre des vétérinaires a confirmé que la viande était réellement impropre à la consommation et constituait un danger pour la santé, c'est pourquoi il a été procédé à sa destruction, a précisé la même source qui a ajouté que quatre (4) commerçants mobiles de viandes blanches ont été également contrôlés, ce qui a induit la rédaction de contraventions pour non-conformité à l'activité.

Par ailleurs, des bouteilles d'alcool ont été saisies pour absence d'autorisation dans les wilayas de Saida, Mostaganem et



Souk Ahras ainsi qu'un montant estimé à 773.000 DA, issus des recettes de vente illégale d'alcool.

Ainsi, 716 bouteilles alcool ont été saisies dans la wilaya de Saida, 529 à Souk Ahras et 188 à Mostaganem, précise le communiqué. Après le parachèvement des procédures en vigueur, des dossiers judiciaires ont été ouverts et les mis en cause ont été présentés devant les juridictions compétentes.

Les forces de police de la Sûreté de la wilaya de Batna ont saisi dans le cadre de leur activité une grande quantité de produits pyrotechniques (15.900), indique le communiqué. Après le parachèvement de l'enquête, des dossiers pénaux ont été ouverts et les mis en cause ont été présentés devant les juridictions compétentes. Dans la daïra de Ain Mlila, dans la wilaya d'Oum

Bouaghi, les éléments de la police judiciaire de la sûreté de daïra ont arrêté l'auteur de détournement de deniers publics suite à une plainte déposée par le représentant juridique de l'administration d'Algérie Poste après la découverte d'un trou budgétaire dans les soldes de clients estimé à près de 1 milliard de centime.

L'enquête menée dans la poste de Rabah Koudjila a permis l'identification du mis en cause qui n'est autre que le chargé du bureau de poste qui a procédé à la falsification de documents bancaires.

Des carnets de CNEP, des chèques postaux, des cartes et des reçus de retrait immédiat et des copies de cartes d'identité nationale de certains clients, ont été trouvés dans le domicile de l'accusé après la perquisition de ce dernier suite à une autorisation judiciaire.

AÏT YAHIA MOUSSA (TIZI-OUZOU) : Une commission de la DGF pour évaluer les dégâts

Une commission de la Direction générale des forêts (DGF) s'est déplacée lundi dans la commune d'Aït Yahia Moussa, à 25 km au sud-ouest de la wilaya de Tizi-Ouzou, pour évaluer les dégâts des incendies qui ont touché cette localité.

Le directeur central chargé de l'administration et des moyens au niveau de la DGF, Talah El Houari, qui a conduit cette Commission, a indiqué à l'APS que le but de ce déplacement est d'abord d'exprimer la solidarité du secteur avec la population locale et la rassurer quant à la prise en charge de ses préoccupations.

Cette commission, qui a été chargée d'évaluer les dégâts causés par les incendies qui se sont déclarés la fin de la semaine dernière dans cette localité qui a été la plus touchée au niveau de la wilaya et où l'on déplore le décès d'une victime brûlée, a rencontré des citoyens et écouté leurs préoccupations, a ajouté El Houari.

Une fois finalisée, cette évaluation permettra de dégager un programme de prise en charge des dégâts et de compensation des pertes causées par les feux au secteur des forêts, a souligné ce même responsable.

La prise en charge des dégâts rentre dans le cadre d'un programme global gouvernemental qui touchera l'ensemble des secteurs concernés par ces incendies et ce à travers 17 wilayas touchées, a annoncé lundi le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Noureddine Bedoui.

INCENDIES

3906 hectares de couvert végétal détruits, une dizaine de wilayas rudement affectées

Une superficie totale de 3906 hectares de couvert végétal a été détruite à l'échelle nationale depuis le début du mois de juin dans 643 incendies recensés à travers plus d'une quarantaine de wilayas, a indiqué lundi à Médéa le directeur de la protection du patrimoine forestier au niveau de la Direction générale des forêts (DGF).

Les pertes enregistrées englobent 928 hectares de forêts, 1409 hectares de maquis et 1370 hectares de broussailles, a indiqué Abdelkader Benkira, en marge de la visite d'inspection d'une commission d'orientation de la DGF, venue s'enquérir des dégâts occasionnés dans la wilaya suite à la série d'incendies survenus récemment.

Une dizaine de wilayas ont été les plus touchées par ces incendies, à leur tête la wilaya de



Tizi-Ouzou où les dégâts sont estimés provisoirement à 1202 hectares de couvert végétal, suivi de Bejaia, avec la destruction de 668 hectares et, en troisième position, la wilaya de Médéa dont les pertes sont évaluées à 457 hectares, a révélé ce responsable.

Il a affirmé que le dispositif de lutte contre les incendies de forêts est appelé à être renforcé dans les prochains jours afin d'éviter d'autres pertes et

préserver ainsi le patrimoine forestier national, expliquant que des commissions d'orientation sont à pied-d'œuvre au niveau des wilayas les plus affectées par ces incendies, dans le but d'accompagner les unités d'opérationnelles sur le terrain.

Le dispositif de lutte anti-incendie déployé à travers l'ensemble des régions montagneuses du pays compte, a estimé ce responsable, 3500

agents forestiers et 2500 agents vacataires qui ont pour vocation d'appuyer les équipes d'intervention sur le terrain, auxquels il faudra ajouter un effectif de 12000 agents de la protection civile.

M. Benkira a indiqué, d'autre part, que des investigations sont en cours, avec l'appui de la gendarmerie nationale, afin de déterminer l'origine exacte des incendies, soulignant que des investigations post-incendies sont automatiquement menées par les services des forêts à chaque fois qu'un foyer d'incendie est signalé.

Selon le directeur de la protection du patrimoine forestier à la DGF, le facteur humain est l'un des principaux responsables des incendies qui se déclarent à travers le pays, «soit par incivisme ou inconscience ou, parfois, de façon volontaire».

PROTECTION CIVILE

La Protection civile entend lancer une formation au profit des citoyens

La protection civile entend lancer une formation au profit des citoyens désireux s'associer à ce corps en «cas de situation exceptionnelle», a annoncé lundi à Tizi Ouzou le Directeur général de la Protection civile, le colonel Mustapha El Habiri.

«Il est envisagé de lancer la formation +Les amis de la protection civile+ au profit de citoyens qui pourront par la suite contribuer, en cas de besoin, aux interventions de ce corps constitué, notamment en cas de situation exceptionnelle comme celle vécue la semaine dernière suite aux incendies enregistrés à travers 17 wilayas du pays», a indiqué le Colonel El Habiri lors d'une conférence de presse animée par le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, en marge de sa visite dans la wilaya suite aux incendies qui se sont déclarés dans la région. Le DG de la Protection civile a rappelé que ce corps a déjà formé 70 000 citoyens au geste qui sauve qui peuvent intervenir chez eux et dans leurs quartiers et villages en cas de nécessité.

Il a observé, à ce propos, que l'Algérie est le seul pays en Afrique et dans le monde arabe à lancer ces formations au profit de citoyens.

APS

EL TARF :

Le corps sans vie d'un baigneur porté disparu le week-end dernier retrouvé sur une plage d'El Kala

Le corps sans vie d'un baigneur porté disparu le week-end dernier à la plage El Djazira dans la commune de Berrihane (El Tarf) a été retrouvé lundi sur une plage de la ville d'El Kala, a-t-on appris auprès des services de la protection civile. Selon la même source, la victime Kh. Sofiane, âgée de 42 ans et originaire de

la commune de Bouteldja, se trouvait sur une plage non surveillée. Les éléments de la protection civile avaient entamé les recherches aussitôt donné le signalement de la disparition du baigneur.

Depuis l'ouverture officielle de la saison estivale 2017 à El Tarf, six (6) cas de décès par noyade ont été enregistrés

sur des plages non surveillées, a rappelé la même source, indiquant que les efforts de ce corps constitué sont concentrés sur la sensibilisation des baigneurs qui affluent vers les plages d'El Tarf sur le danger que constitue la nage sur des plages non surveillées et la nécessité de respecter les consignes de baignade.

ESPACE Détection d'«étranges» signaux radio en provenance d'une étoile proche



D'«étranges» signaux radio provenant d'une étoile parmi les plus proches de la Terre, à seulement onze années lumière ont été détectés par des astronomes américains qui cherchent à expliquer la nature.

Ces émissions «très étranges» paraissent uniques pour une étoile de type «naine rouge», relèvent les scientifiques de l'observatoire Arecibo à Porto Rico dans un blog, soulignant que des observations d'étoiles similaires dans le voisinage n'ont pas permis de capter des signaux similaires.

En avril et mai dernier, ces scientifiques ont enregistré des signaux venant de plusieurs étoiles dans le même voisinage, dont Gliese 436, Ross 128, Wolf 359 et HD 95733. Après avoir analysé ces données, ils ont constaté que l'étoile Ross 128 avait émis des signaux radio étranges.

«Nous avons réalisé que ces signaux étaient très étranges dans la séquence de dix minutes durant laquelle nous les avons captés», écrit Abel Mendez, directeur du Laboratoire d'Habitabilité Planétaire à l'université de Porto Rico à Arecibo, ajoutant que leur origine est inconnue.

«Nous pensons que ces signaux ne sont pas des interférences radio puisque ils sont uniques à Ross 128 et que les observations des autres étoiles immédiatement avant et après avoir capté ces émissions n'ont rien montré de similaire», explique-t-

il. «Nous ignorons l'origine de ces signaux mais il y a trois principales explications possibles», poursuit l'astronome.

Il pourrait ainsi s'agir d'éruption de type solaire, d'émissions provenant d'un autre objet dans le champ d'observation de Ross 128 ou tout simplement d'une explosion d'un satellite de l'étoile circulant sur une orbite très éloignée.

L'astronome souligne aussi avec une pointe d'ironie que «l'hypothèse d'une émission provenant d'extra-terrestres vient très loin après de nombreuses autres meilleures explications possibles».

Dimanche soir, ces astronomes ont effectué de nouvelles observations de l'étoile avec l'observatoire Arecibo. Des scientifiques du SETI (Search for Extraterrestrial Intelligence) de Berkeley en Californie ont également mené des écoutes de Ross 128 avec le télescope Green Bank et l'Allen Telescope Array, un groupe de télescopes.

«Nous devons collecter les données des autres télescopes pour rassembler toutes ces observations afin de parvenir à une conclusion, probablement d'ici la fin de la semaine», a écrit lundi le professeur Mendez sur Twitter (@ProfAbelMendez).

Les conclusions de ces investigations seront aussi publiées sur PlanetaryHabLab et à NAICOBservatory.

RUSSIE Séisme de magnitude 7,7 au large de la Russie, alerte au tsunami levée



Un tremblement de terre de magnitude 7,7 s'est produit au large de la côte est de la Russie dans la nuit de lundi à mardi, selon l'institut géologique américain USGS, poussant les autorités à déclarer brièvement une alerte au tsunami dans certaines régions du Pacifique, toutefois rapidement levée.

Le Centre d'alerte au tsunami du Pacifique avait dans un premier temps averti que des vagues d'un maximum de 0,3 mètre au-dessus du niveau de la marée haute risquaient de menacer les côtes de la région placée en alerte,

allant de la Russie à Hawaï. Mais il a rapidement levé l'alerte, précisant ne pas prévoir de «tsunami destructeur dans le Pacifique» et soulignant qu'Hawaï, un Etat américain, n'était pas menacé. «Des variations mineures du niveau de la mer pourraient survenir dans certaines zones côtières au cours des prochaines heures», a-t-il toutefois prévenu.

Le séisme, enregistré à 11,7 kilomètres de profondeur, a frappé à 23H34 GMT à 199 kilomètres à l'est de Nikolskoye, en Russie, selon l'USGS.

APS

USA L'immunothérapie, un espoir contre la leucémie

Les résultats d'un essai clinique publiés lundi révèlent que l'immunothérapie a permis de réduire ou d'éliminer les cellules cancéreuses pour plus de 70% des patients atteints de la forme la plus fréquente de leucémie et qui n'ont pas répondu aux traitements standards.



principal auteur.

«Les résultats de notre essai clinique (...) avec ce type d'immunothérapie sont très prometteurs pour les personnes atteintes de leucémie lymphoïde chronique n'ayant pas répondu à l'ibrutinib», ajoute-t-il.

Ce traitement consiste à prélever chez les malades des cellules immunitaires – appelées lymphocytes T – pour les modifier de manière à ce qu'elles puissent reconnaître une cible à la surface des cellules leucémiques.

Les lymphocytes T modifiés sont ensuite injectés dans le sang des patients où ils se multiplient, traquent et détruisent les cellules cancéreuses. On compte environ 20.000 nouveaux cas de leucémie lymphoïde chronique par an aux Etats-Unis et 4.600 décès, selon l'American Cancer Society.

Les 24 patients, de 40 à 73 ans, qui ont participé à cet essai clinique avaient été précédemment traités sans succès avec cinq différentes thérapies en moyenne.

Les chercheurs ont constaté que 17 des 24 malades (71%) ont vu leur tumeur se réduire ou disparaître après cette immunothérapie.

Une majorité d'entre eux (83%) a toutefois ressenti des effets secondaires, surtout des inflammations, avec différents degrés de sévérité. Deux patients ont dû être hospitalisés en soins intensifs. L'un d'entre eux est décédé.

Les analyses de moelle osseuse de douze des patients quatre semaines après l'injection de lymphocytes T modifiés a montré que sept de ces malades n'avaient aucune trace de cellules cancéreuses. Six mois plus tard, le cancer n'était pas revenu chez ces patients.

TURQUIE: Des pluies diluviennes paralysent en partie les transports routiers et maritimes à Istanbul

Des pluies diluviennes se sont abattues mardi sur Istanbul, capitale économique de la Turquie, paralysant en partie les transports routiers et maritimes, rapportent des médias locaux.

Les transports en commun, notamment le métro et le tramway, ont été perturbés dans la matinée, tandis que de nombreux véhicules se sont retrouvés piégés par la montée fulgurante des eaux, selon les images diffusées par les chaînes de télévision.

Selon les médias, plusieurs bateaux de la région des transports maritimes de la ville ont été cloués au port à cause de la pluie et des rafales de vent qui ont atteint jusqu'à 80 km/heure. D'autres



images publiées sur les réseaux sociaux montraient des Stambouliotes réfugiés sur des murets, en attendant l'arrivée des secours qui se déplaçaient parfois avec des canots pneumatiques. A Uskudar, district situé sur la rive asiatique d'Istanbul, les eaux agitées du Bosphore

ont débordé, recouvrant des routes et des places.

Le gouvernorat de la mégapole turque a exhorté les habitants à «ne pas sortir avec leur véhicule personnel, sauf raison impérative». D'après la municipalité d'Istanbul, il est tombé en moyenne quelque 65 millimètres de

pluie sur la mégapole dans la matinée, et pratiquement le double à Silivri, district situé en lisière d'Istanbul.

«C'est une catastrophe naturelle (...) une situation extraordinaire», a déclaré le ministre des Transports Ahmet Arslan, cité par l'agence de presse Anadolu. La pluie s'était calmée en début d'après-midi, mais les autorités météorologiques ont annoncé des averses jusque dans la soirée.

«Ce ne sont pas des précipitations normales, au regard de la saison», a déclaré le Premier ministre Binali Yildirim. «Mais la mairie et le gouvernorat coopèrent de la meilleure des façons pour faire face à la situation».

GUINÉE : 132 Guinéens rapatriés de la Libye regagnent leurs régions d'origine

Cent trente-deux Guinéens rapatriés de la Libye viennent de regagner leurs régions d'origine et ce dans le cadre des opérations de retour volontaire des migrants guinéens, a-t-on indiqué lundi de source officielle.

Ces candidats à l'immigration clandestine retournent en Guinée grâce à la conjugaison des efforts entre le gouvernement et les partenaires tels l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) et l'Union européenne (UE).

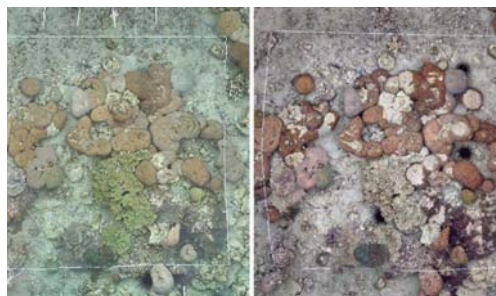
L'UE dont les pays membres sont envahis par des vagues de migrants traversant le désert et la mer Méditerranée, finance depuis quelques temps un projet d'insertion socio-professionnelle des migrants ayant regagné leurs pays d'origine. Selon plusieurs témoignages, les migrants guinéens qui reviennent dans le pays avaient été le plus souvent arrêtés et mis en prisons pendant des mois avant d'être rapatriés dans le pays de départ.

Une fois arrivés à Conakry,

capitale guinéenne, les candidats à l'immigration clandestine sont recensés et reçoivent une somme symbolique leur permettant de regagner les villes et villages d'où ils sont venus. De nos jours l'OMI est venue en aide à plus de 4.000 jeunes migrants dont 327 revenus de Libye, avec 18 femmes et 6 mineurs.

Le budget du projet de réinsertion des migrants guinéens remis par l'UE s'élève à environ 54 milliards de francs guinéens soit environ six millions d'euros.

JAPON: Blanchissement des coraux les plus septentrionaux du monde



Les coraux les plus septentrionaux du monde, qui se trouvent au Japon et avaient été jusqu'ici épargnés par le blanchissement, sont touchés à leur tour par ce phénomène lié au réchauffement climatique, selon les conclusions d'un chercheur japonais. Jusqu'à présent, «les coraux de l'archipel méridional d'Okinawa trouvaient refuge dans des eaux à température plus basse, étendant leur aire d'habitat vers Kyushu, Shikoku et Honshu», trois des quatre îles principales du Japon, a expliqué M. Yamano, directeur du Centre de biologie environnementale au sein d'un institut national japonais. «Mais maintenant, les coraux qui se trouvent dans ces refuges sont aussi menacés. La situation est grave», a-t-il dit.

Hiroya Yamano a mené des observations avec son équipe en décembre 2016 au large de l'île Tsushima, qui se situe dans une région tempérée à quelque 1.000 km au sud-ouest de Tokyo. Et il a en tiré un constat inquiétant: environ 30% des récifs étaient endommagés.

Les récifs coralliens, qui recouvrent moins de 0,2% de la sur-

face des océans, abritent 30% des espèces animales et végétales marines. Ils contribuent à la protection des côtes, à l'alimentation des hommes, et à la création d'emplois dans le tourisme. Or depuis 2015, dans les zones tropicales, ils ont connu une température au-dessus de la normale et plus de 70% ont subi ce réchauffement pendant assez longtemps pour subir un blanchissement, suivi de la mort si l'eau ne refroidit pas.

L'an dernier, les scientifiques ont observé le pire épisode jamais connu par la Grande barrière australienne, récif de 2.300 kilomètres inscrit en 1981 au Patrimoine mondial de l'Unesco. L'Agence américaine des océans et de l'atmosphère (NOAA) a noté en juin des signes de répit après un épisode de trois ans, le plus long depuis les années 1980.

Des prévisions de la National Oceanic and Atmospheric Administration montrent que le blanchissement ne se produit plus dans les trois bassins océaniques Atlantique, Pacifique et Indien, ce qui suggère probablement la fin de ce phénomène destructeur d'un écosystème marin fragile et vital.

VOL MH17 : L'ONU demande aux responsables des Etats de rendre des comptes trois ans après la tragédie



Le secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, a demandé que les responsables des Etats rendent des comptes concernant la tragédie du vol MH17 de la compagnie aérienne Malaysia Airlines.

«Le secrétaire général prend note des développements récents liés aux efforts d'enquête et appelle tous les Etats à coopérer pleinement avec les efforts visant à établir la responsabilité

conformément à la résolution 2166 du Conseil de sécurité des Nations unies», a dit le porte-parole adjoint du secrétaire général, Farhan Haq, dans un communiqué de presse publié lundi.

Le vol MH17, qui reliait Amsterdam à Kuala Lumpur, a été «abattu» le 17 juillet 2014 dans la région de Donetsk, dans l'est de l'Ukraine, où un conflit armé était en cours mais sans que le survol soit interdit

aux avions civils. Aucun survivant n'a été retrouvé.

En septembre 2016, un rapport publié par l'équipe d'enquête conjointe dirigée par les Pays-Bas a conclu que l'avion avait été abattu par un missile de modèle Buk fabriqué par la Russie et lancé depuis une région dans l'est de l'Ukraine, contrôlée par les séparatistes. Jusqu'à présent, aucun suspect n'a été arrêté dans le cadre de cette enquête.

ENVIRONNEMENT Les plantes envahissantes ont parfois du bon

Une étude publiée lundi dans les Comptes rendus de l'Académie américaine des sciences (PNAS) note que des plantes envahissantes peuvent être utiles dans certains écosystèmes côtiers comme les marais salants ou les récifs naturels d'huîtres où la végétation autochtone a fortement diminué.

«Etant donné la disparition progressive des habitats côtiers partout dans le monde, les résultats de notre étude laissent penser que des espèces étrangères valent mieux qu'aucune végétation», pointe Aaron Ramus, un chercheur de l'université de Caroline du Nord à Wilmington, le principal auteur de ces travaux.

«Il y a une bonne chance que de nombreuses espèces envahissantes n'aient pas les effets néfastes que nous leur attribuons souvent», ajoute-t-il. Ainsi sur des vasières qui sont autrement stériles, des habitats formés d'espèces d'algues non-autochtones peuvent compenser le manque de végétation et assurer des fonctions vitales, comme la protection contre les tempêtes et la production de nourriture dont dépend près de la moitié de la population humaine.

Ces recherches se sont concentrées sur une algue d'origine japonaise appelée «Gracilaria vermiculophylla» qui envahit les lagons et des estuaires le long de la côte nord atlantique des Etats-Unis.

Cette algue aurait été apportée en Caroline du Nord avec l'exportation d'une espèce d'huître du Japon «Crassostrea gigas» (huître creuse du Pacifique), précisent les chercheurs.

L'invasion de l'algue Gracilaria dans les vasières de Caroline du Nord a procuré à ces chercheurs un système unique pour mener leur étude dans des endroits où les espèces de plantes autochtones avaient disparu ou fortement diminué. Ces travaux ont été réalisés au cours d'une période de dix mois, sur 48 emplacements avec différentes densités de cette algue. Les scientifiques ont mesuré mensuellement les changements dans sept fonctions environnementales clés. Il s'agit notamment de la stabilisation du sol, du contrôle de l'érosion, de la protection contre les tempêtes et la montée des eaux ainsi que de la biodiversité et de la production d'espèces de fruits de mer économiquement importantes comme les crevettes, les crabes ainsi que certains poissons. Les auteurs ont conclu que ces algues envahissantes pouvaient être précieuses pour nombre de ces fonctions. «Les experts de la protection (de l'environnement) investissent des millions de dollars pour éradiquer des espèces envahissantes mais ils devraient se demander si certaines de ces plantes ne sont pas en fait bénéfiques pour les espèces autochtones et l'écosystème, et notre expérience montre pour la première fois que cela peut être le cas», souligne Brian Silliman, professeur adjoint de biologie marine à l'université Duke et co-auteur de l'étude.

APS

ZAMBIE : Un hôpital prend feu dans le centre du pays



Un incendie a ravagé des parties d'un hôpital dans la ville de Kabwe, dans le centre de la Zambie, sans faire de victimes, a signalé la police.

La commissaire de police de la province centrale, Lombe Kamukoshi, a confirmé l'incident, ajoutant que l'incendie a affecté le vestiaire de l'unité des soins intensifs (UCI) de l'hôpital général de Kabwe. Le feu a été causé par un appareil de chauffage surchauffé dans la chambre, mais une intervention rapide des pompiers a empêché l'incendie de se propager dans d'autres parties de l'hôpital.

Le feu a commencé dimanche

vers 10h00 et a été éteint vers 11h00, a ajouté Mme Kamukoshi. Un certain nombre de ont été détruites par le feu, mais aucun décès ni blessé n'a été enregistré, a-t-elle précisé. Les résidents ont déclaré aux médias locaux que le feu a provoqué une panique chez les patients et le personnel de l'hôpital qui ont fui dans différentes directions. Il s'agit du deuxième incendie enregistré dans un édifice public ce mois-ci après qu'un autre incendie a ravagé des parties d'un marché célèbre à Lusaka, capitale du pays, utilisé par des centaines de petits commerçants.

ÉGYPTE : 8 membres des Frères musulmans condamnés à mort

Un tribunal égyptien a condamné à mort lundi huit membres des Frères musulmans pour une attaque contre un poste de police de Dammanhur, capitale de la province de Beheira, au nord du Caire, a rapporté l'agence de presse étatique MENA. Deux autres accusés ont été condamnés à la prison à perpétuité et dix autres à dix ans de prison.

Les accusés, partisans de la Confrérie des Frères musulmans (considérée organisation terroriste par Le Caire) ont été condamnés par le tribunal pénal de Dammanhur pour affiliation à une organisation interdite, attaque contre un poste de police et possession d'armes à feu. L'attaque contre le poste de police, ainsi qu'une autre visant des pylônes électriques, se sont produites le 5 avril 2015, selon l'accusation.

PÉROU Séisme de magnitude 6,3 au large du Pérou, pas de victime



Un séisme de magnitude 6,3 a frappé le sud du Pérou dans la nuit de lundi à mardi, selon l'Institut géophysique péruvien (IGP), semant la panique chez les habitants, mais sans faire de blessés ni de dégâts matériels importants. L'épicentre du tremblement de terre a été localisé à 44 kilomètres au sud-ouest de la ville côtière d'Atico et à une profondeur de 28 kilomètres.

«A cause du séisme, on nous si-

gnale des chutes de pierres sur différentes routes de la région. Nous sommes en train de surveiller et de coordonner l'envoi d'engins» pour les retirer, a fait savoir Yamila Osorio, gouverneure de la région d'Arequipa, où se trouve Atico, sur Twitter.

«La secousse a été très forte ici à Caraveli (...) Elle a semé la panique chez les habitants, qui sont sortis dans la rue», a fait savoir le maire de cette

ville côtière, Santiago Neyra, à la radio RPP. La marine péruvienne a écarté l'hypothèse d'une alerte au tsunami.

Le Pérou se trouve dans une zone de forte activité sismique. Entre le début de l'année et le 9 juillet, 169 tremblements de terre ont été enregistrés, selon l'IGP. Le dernier de grandeur ampleur s'est produit le 15 août 2007, de magnitude 7,9, et avait fait 595 morts.

COUP DE SOLEIL

LES GESTES D'URGENCE

Malgré toutes les recommandations, vous vous êtes laissée avoir par les morsures du soleil et vous voilà arborant de jolis (et cuisants) coups de soleil. Nos conseils pour les soulager au plus vite.

Le coup de soleil correspond à une brûlure au 1er degré provoquée par surexposition de la peau aux UVB et aux UVA. La peau est rouge, "érythémateuse", sensible. Les couches supérieures de l'épiderme souffrent d'un trop plein de soleil, vécu comme une agression. Voici quelques gestes à faire sans tarder pour apaiser votre coup de soleil et accélérer sa guérison.

Soulagez l'inflammation

Dès que vous vous rendez compte que votre peau est trop rouge et avant même de ressentir les premières douleurs, prenez un cachet d'ibuprofène (type Advil ou Nurofen) afin de stopper rapidement le processus d'inflammation et éviter que la douleur ne devienne rapidement trop insupportable.

Refroidissez la peau

Prenez la direction de la douche pour apaiser la peau et éliminer toute trace de sable, de chlore ou d'eau salée qui ne font que causer plus d'irritations. Le mieux est encore de prendre un bain dans une eau fraîche (la plus froide que vous puissiez supporter) additionnée de flocons d'avoine pour bénéficier d'un pouvoir calmant supplémentaire.

La recette : versez deux verres de flocon d'avoine dans un sachet en mousseline ou une chaussette fine et fermez avec un élastique. Suspendez-le au robinet de la baignoire et faites couler l'eau du bain dessus : l'eau va devenir laiteuse. Baignez-vous pendant une quinzaine de minutes. Vous pouvez également passer le sachet de flocons sur les coups de soleil.

Hydratez de l'intérieur...

Non seulement le coup de soleil déshydrate votre peau, mais il déshydrate aussi tout le reste de votre corps, ce qui explique



pourquoi vous vous sentez souvent fatiguée après une journée au soleil. Donc pensez à boire beaucoup plus d'eau que d'habitude et à manger des fruits gorgés d'eau comme la pastèque, le melon jaune ou le raisin.

... et hydratez de l'extérieur

On connaît les vertus digestives du jus d'aloë vera, mais utilisé sous forme de gel, cette plante possède d'incroyables propriétés cicatrisantes et adoucissantes. L'aloë vera fait merveille pour soulager les brûlures du soleil car il contient des acides aminés (7 des 8 essentiels, 11 des 14 secondaires) essentiels à la régénération des cellules de la peau et des enzymes anti-inflammatoires.

Le temps de guérison d'une brûlure du premier degré est de 3 à 5 jours. Surtout ne vous ré-exposez pas au soleil avant que la rougeur ait totalement disparu. Et pensez à appliquer votre écran solaire au moins une demi-heure avant de sortir. Rappelez-vous : 5 coups de soleil augmentent de 80% les risques de mélanome !

Attention : si quelques heures après l'exposition, de petites bulles, parfois même des cloques (qu'il ne faut pas percer) apparaissent et que la douleur est très vive, vous souffrez probablement d'une brûlure du second degré. Rendez-vous chez le médecin qui s'assurera que la brûlure n'est pas infectée.

vous ré-exposez pas au soleil avant que la rougeur ait totalement disparu. Et pensez à appliquer votre écran solaire au moins une demi-heure avant de sortir. Rappelez-vous : 5 coups de soleil augmentent de 80% les risques de mélanome !

Attention : si quelques heures après l'exposition, de petites bulles, parfois même des cloques (qu'il ne faut pas percer) apparaissent et que la douleur est très vive, vous souffrez probablement d'une brûlure du second degré. Rendez-vous chez le médecin qui s'assurera que la brûlure n'est pas infectée.

PISCINE : LE CHLORE NE NOUS PROTÈGE PAS DE TOUT

Vous pensez que le chlore des piscines vous protège des infections ? Les statistiques du Centre de contrôle des maladies américain pourraient bien vous faire revenir sur votre (bon) jugement.

Au cours des années 2011-2012, date des dernières statistiques du Centre de contrôle des maladies (CDC) américain, le nombre d'infections attrapées dans des piscines (que ce soit dans des gymnases, des centres de vacances ou des hôtels de luxe) a fortement augmenté, touchant 1 788 personnes et causant un décès. A l'heure où tout le monde se presse autour des bassins et des points d'eau pour tenter d'échapper à la canicule, le CDC attire l'attention sur les trois principales infections que l'on peut y attraper.

Une infection à cryptosporidium

Le cryptosporidium est un parasite qui finit dans l'eau si des matières fécales (même de simples traces) d'une personne infectée pénètrent

dans la piscine. Comme ce parasite est résistant au chlore et qu'il peut survivre longtemps en dehors du corps, il peut provoquer des nausées et des diarrhées chez une personne qui avalerait accidentellement l'eau de la piscine.

Pour vous protéger : n'avez pas de contact avec l'eau de la piscine et ne vous touchez jamais le visage et la bouche avec les mains tant que vous ne vous êtes pas savonné en sortant du bassin.

Une irritation des yeux

Cela peut arriver si vous êtes allergique au chlore, bien sûr. Mais cela arrive surtout en raison d'une réaction chimique qui se produit lorsque le chlore entre en contact avec de l'urine. Un troisième composé se crée alors par réaction chimique, rendant l'eau des piscines agressive pour les yeux.

Pour vous protéger : portez une paire de lunettes bien ajustée à chaque fois que vous vous baignez.



La folliculite du bain chaud

Cette forme de folliculite (une infection des follicules pileux ou une bactérie) se produit le plus souvent après un séjour dans un spa dont le niveau de chlore serait insuffisant pour empêcher la prolifération de la bactérie pseudomonas. Dans les heures (et jusqu'à 5 jours) qui suivent l'exposition à cette bactérie, une éruption cutanée et des dé-

mangeaisons apparaissent, souvent sur les zones de peau en contact avec le maillot de bain. C'est inconfortable mais ce n'est pas grave. Pour vous protéger : après un séjour dans un spa ou un bain à remous, douchez-vous et savonnez-vous sans tarder et lavez systématiquement votre maillot de bain avant de le porter à nouveau.

CANCER DE LA PEAU De plus en plus de mélanomes avant 40 ans



Une étude menée par la célèbre clinique Mayo aux États-Unis montre que l'incidence des cancers de la peau a été multipliée par 8 chez les femmes de moins de 40 ans. Une augmentation qui s'expliquerait par l'usage croissant des cabines de bronzage.

Dès que les beaux jours reviennent il est tentant de s'offrir quelques séances de bronzage en cabine pour essayer de gommer notre teint blafard. Un geste qui est même quasiment devenu automatique pour les jeunes Américaines qui s'adonnent à ces séances de bronzage sans songer aux conséquences pour leur peau.

La conséquence de cet abus d'UV artificiels vient, une nouvelle fois, d'être pointée du doigt par les médecins de la célèbre Mayo clinic : le nombre de cancers de la peau et plus particulièrement le nombre de mélanomes, le type de cancer de la peau le plus agressif, a été multiplié par 8 chez les femmes de moins de 40 ans et multiplié par 4 chez les hommes de la même tranche d'âge.

Il y a pourtant déjà trois ans que le Centre International de la recherche sur le cancer a tiré la sonnette d'alarme en classant comme « cancérogènes » les rayons UV de cabines de bronzage. En 2009 déjà le CIRC, en s'appuyant sur l'analyse d'une vingtaine d'études, démontrait que l'exposition aux radiations solaires artificielles avant l'âge de 30 ans augmentait de 75% le risque de mélanome.

Ce sont des chiffres tout aussi alarmants qui sont avancés par le Dr Brewer, responsable de l'étude de la Mayo clinic, qui a analysé le style de vie des patients âgés de 16 ans à 39 ans, diagnostiqués pour la première fois d'un mélanome entre 1970 et 2009 : « Nous nous attendions à une nette augmentation du nombre de cancers de la peau comme les études précédentes l'ont montré mais nous avons trouvé des incidences encore plus élevées, surtout chez les personnes dans la vingtaine et la trentaine » explique le Dr Brewer qui insiste sur « l'importance de campagnes pour réduire les facteurs de risque du cancer de la peau et la nécessité d'alerter les jeunes des effets cancérogènes des lampes à bronzer ».

MÉNINGITE BACTÉRIENNE UNE CAMPAGNE POUR RELANCER LA VACCINATION

A l'occasion de la journée mondiale contre la méningite, le collectif «Ensemble contre la méningite» se mobilise pour sensibiliser le grand public et les professionnels de la santé sur cette maladie foudroyante et contagieuse.

Malgré les recommandations des autorités sanitaires, le vaccin contre la méningite reste largement boudé par les Français. Le collectif d'associations de patients «Ensemble contre la méningite» a décidé d'agir lors de la journée mondiale contre la méningite, en lançant une campagne de communication et de sensibilisation baptisée «Protégeons nos enfants. Protégeons notre avenir». Le but : d'apprendre aux parents à réagir vite et efficacement face aux symptômes de la maladie et inciter à la vaccination.

Si plupart des méningites sont virales et peu dangereuses, la méningite bactérienne est une maladie foudroyante, contagieuse et peut mettre en jeu le pronostic vital. «Toutes les dix minutes dans le monde, une personne meurt d'une méningite bactérienne», rappelle le collectif. Parmi les survivants, environ 6% présentent des séquelles précoces et graves telles que des atteintes cérébrales, des difficultés d'apprentissage, une perte de l'audition ou l'amputation d'un membre. Les nourrissons et les jeunes enfants sont les plus touchés. Pour la campagne, la photographe Anne Geddes a réalisé quinze portraits d'enfants rescapés.

Une hospitalisation rapide

Chez le nourrisson, en cas de fièvre, teinte blême, présence de taches, perte de l'appétit, vomisse-



ments, les céphalées, un état de somnolence et confusion, une raideur de la nuque, la sensibilité à la lumière et des courbatures. Les premiers symptômes rassemblent souvent à ceux de la grippe, ce qui rend le diagnostic précoce difficile à réaliser. Pourtant, une hospitalisation et une administration rapide d'antibiotiques sont nécessaires pour traiter la maladie.

«Compte tenu de la progression rapide de l'infection, l'issue peut-être fatale malgré un traitement approprié et une intervention médicale rapide», rappellent les membres du collectif.

Cet hiver à Nice, quatre personnes sont décédées d'une méningite bactérienne en l'espace de trois semaines.

Paralysie : deux études prometteuses pour réparer les nerfs

Deux pistes prometteuses ont été évoquées par des équipes de chercheurs britanniques et allemands. L'une utilise la thérapie génétique et l'autre, une éventuelle méthode pharmacologique. Les personnes souffrant d'une blessure à la colonne vertébrale pourraient retrouver l'espoir de récupérer l'usage de leurs membres inférieurs. Deux études à ce sujet ont été réalisées et publiées au même moment. La première, menée par une équipe de chercheurs du King's College de Londres et parue dans le *Journal of Neuroscience*, rapporte l'utilisation d'une thérapie génétique afin que les fibres nerveuses puissent reprendre leur croissance sans être gênées par le tissu cicatriciel qui recouvre la lésion de la moelle épinière. De précédentes études avaient permis d'identifier une enzyme capable de digérer ce tissu, mais impliquait des injections doulou-



reuses à répétition. Les chercheurs britanniques ont appliqué la thérapie génétique à ce domaine afin d'injecter l'enzyme une seule fois, tout en permettant aux cellules de la moelle épi-

nière de produire cette substance. Déclencher la croissance et la réparation. Les premiers tests sur les souris ont obtenu des résultats très prometteurs. Après 12 semaines de traitement, les souris avaient retrouvé l'usage de leurs pattes et la réaction inflammatoire autour de la lésion avait été limitée. Pour la deuxième étude, publiée par la revue *Nature Communications*, des chercheurs allemands et britanniques se sont concentrés sur la capacité du système nerveux central d'endormir la régénération des fibres nerveuses endommagées. Les scientifiques ont identifié une protéine capable d'augmenter la croissance de ces fibres. «L'objectif ultime est de développer une méthode pharmacologique pour déclencher la croissance et la réparation des nerfs», déclare le principal auteur de cette étude, le professeur Simone Di Giovanni.

NIGERIA

Les terroristes de Boko Haram changent de tactique pour perpétrer des attentats

Les éléments du groupe terroriste de Boko Haram ont changé de tactique pour perpétrer des attentats terroristes au Nigeria, a rapporté lundi l'autorité du pays.

Cette déclaration survient quelques heures après une vague d'attentats suicide qui ont fait 12 morts et 18 blessés de degrés de gravité variables à Maiduguri, capitale de l'Etat de Borno dans le nord-est du pays, en proie aux troubles.

Les extrémistes ont utilisé de nouvelles méthodes pour attirer les victimes dans leurs attentats suicide, a observé le colonel Onyema Nwachukwu, porte-parole de l'armée nigériane, dans un communiqué.

Le colonel a demandé au public de se méfier des nouvelles tactiques conçues par les éléments de Boko Haram, qui utilisent des enfants pour commettre leurs attentats à la bombe.

Les insurgés ont employé des tactiques de tromperie pour faire un maximum de victimes dans la population civile lors de leurs missions suicide, a ajouté le porte-parole.

L'une de ces tactiques consiste à organiser une bagarre pour attirer l'attention des gens avant de déclencher les explosifs au milieu des badauds.

«Un autre truc consiste à enlever des enfants sortis faire des courses, à leur attacher des vestes d'explosifs avant de les renvoyer chez eux et d'y faire exploser la bombe pour tuer les membres de la famille», a-t-il dit.

Le porte-parole de l'armée a conseillé à la population de se méfier de ces tactiques et à éviter les rassemblements inutiles qui pourraient les exposer à de telles tactiques.

Il a également appelé les parents à rester vigilants et à surveiller les déplacements de leurs enfants pour les protéger et empêcher qu'ils soient utilisés par les insurgés à leurs fins maléfiques.

RDC:

Kabila dote la police congolaise d'un nouveau commandement

Le président congolais Joseph Kabila a doté lundi la police congolaise d'un nouveau commandement en nommant le chef d'état-major de l'armée chef de la police de la République démocratique du Congo dans un contexte de montée de l'insécurité dans plusieurs villes du pays, a annoncé la télévision d'Etat.

Dans la série d'ordonnances présidentielles lues à la Radio-télévision nationale congolaise (RTNC), l'actuel chef adjoint des Forces armées de la RDC (FARDC), le général Dieudonné Amuli est nommé commissaire général de la police nationale congolaise (PNC). Il remplace à ce poste le général Charles Bisengimana.

Le commandement de la police de Kinshasa, capitale de la RDC, est confié au général Sylvano Kasongo Kitenge, en remplacement du général Célestin Kanyama.

M. Kabila a également permuté ou nommé des commandants de police au niveau des provinces de la RDC, notamment dans des provinces instables du Nord-Kivu, Sud-Kivu et Ituri. Plusieurs autres officiers sont admis en retraite. Ces nominations sont intervenues dans un contexte de montée de l'insécurité à travers plusieurs villes du pays particulièrement à Kinshasa, où des attaques par des personnes non identifiées ciblent des prisons et des édifices publics.

La dernière attaque au marché central de Kinshasa a causé la mort de l'administratrice et du chef de la police dudit marché, selon des autorités.

M. Kabila est au pouvoir en RDC depuis 2001. Alors que son mandat est arrivé à échéance le 20 décembre et que la Constitution lui interdit de se représenter, il se maintient à la tête du pays en vertu d'une décision controversée de la Cour constitutionnelle.

SAHARA OCCIDENTAL-MAROC

L'UE communique aux autorités douanières de ses Etats membres ses « lignes directrices » pour se conformer à l'arrêt de la CJUE

Des "lignes directrices" sur les implications de l'arrêt de la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) qui a conclu que les accords d'association et de libéralisation UE-Maroc ne s'appliquent pas au Sahara occidental, ont été communiquées aux autorités douanières des Etats membres de l'Union, a affirmé hier le commissaire européen aux Affaires économiques Pierre Moscovici.

«Ces lignes directrices prévoient qu'en cas de doutes fondés quant à l'origine des marchandises, les autorités douanières doivent procéder à des recherches conformément aux dispositions relatives à la coopération administrative énoncées au titre VI du protocole n° 4 à l'Accord d'association UE-Maroc», a souligné le commissaire européen dans sa réponse à l'eurodéputée Maria Arena qui interpellait la Commission sur les importations dans l'UE des produits marocains et du Sahara occidental suite à l'arrêt de la CJUE, rendu le 21 décembre dernier.

Relevant le statut séparé et distinct garanti au territoire du Sahara occidental par la charte des Nations unies, la CJUE a soutenu dans son arrêt qu'il est exclu de considérer que l'expression territoire du Royaume du Maroc,



qui définit le champ territorial des accords d'association et de libéralisation, englobe le Sahara occidental et, partant, que ces accords sont applicables à ce territoire».

La CJUE qui a jugé que le Maroc et le Sahara occidental sont deux territoires distincts, relevant de souverainetés distinctes, a souligné également dans son arrêt qu'il ne peut y avoir aucune exploitation économique au Sahara occidental sans le consentement du peuple sahraoui.

Selon ce commissaire, l'exécutif européen réfléchit actuellement à la façon "la plus judicieuse" de se conformer à l'arrêt de la Cour européenne de justice en tenant compte "(...) des intérêts du peuple du Sahara occidental".

La Commission européenne, a-t-il poursuivi, veillera à "maintenir les échanges commerciaux dans un contexte de sécurité juridique".

En effet, l'exécutif européen pour qui l'arrêt de la CJUE est "contraignant" doit trouver à l'appliquer dans le sens du respect essentiel du droit à l'autodétermination du peuple sahraoui.

Au début de l'année, un haut diplomate européen affirmait que la décision de la CJUE, qui a conclu dans son arrêt que les accords d'association et de libéralisation entre l'UE et le Maroc ne sont pas applicables au Sahara occidental est "contraignante" pour l'Union et ses Etats membres.

"L'arrêt de la CJUE est contraignant pour l'UE et ses Etats membres. Nous vivons dans un Etat de droit et nous devons respecter toute décision prise par la justice", a déclaré Nicholas Westcott, directeur exécutif Moyen-Orient et Afrique du Nord au Service européen de l'action extérieure (SEAE) lors d'un échange de vues avec les membres de la Commission des Affaires étrangères (AFET) au Parlement européen.

En clair, l'UE est ses institutions s'attelleront désormais à appliquer la décision de la haute instance juridique de l'Union qui a affirmé que le fait de considérer que le territoire du Sahara occidental relève du champ d'application de l'Accord d'association est contraire au principe de droit international. Début février, le

Commissaire européen chargé de l'action pour le climat et de l'énergie, Miguel Arias Canete affirmait que l'UE tiendra désormais compte du statut "distinct et séparé" du territoire du Sahara occidental dans ses échanges avec le Maroc en matière d'énergie renouvelable.

Quelques semaines plus tard, c'était au tour de la commissaire européenne au Commerce, Cécilia Malmström d'affirmer qu'à l'avenir, la Commission tiendra dûment compte de l'arrêt du 21 décembre 2016 dans tout processus de négociation avec le Maroc.

Le 19 avril dernier, la Commission européenne a adressé au Conseil une recommandation en vue de la négociation d'un accord sur l'adaptation des protocoles à l'Accord d'association entre l'UE et le Maroc.

Le commissaire Moscovici a rappelé, à ce titre, que "la décision du Conseil concluant l'accord sera soumise à l'approbation du Parlement européen" dont de nombreux membres continuent à dénoncer le silence de l'UE sur le pillage par le Maroc des ressources naturelles du peuple sahraoui.

Les députés européens sont, aujourd'hui, de plus en plus nombreux à exhorter l'UE à contribuer à faire avancer la résolution de ce vieux conflit de décolonisation, en ne concédant plus aucun passe-droit au Maroc, et en nouant un dialogue direct avec le Front Polisario, notamment après l'arrêt de la CJUE. Ces eurodéputés ont mis en garde contre toute tentative de contourner la décision de la Cour européenne de justice.

PROCÈS DES PRISONNIERS POLITIQUES DE «GDEIM IZIK»:

L'intergroupe belge sur le Sahara occidental exhorte l'ambassadeur de Belgique à envoyer un observateur

L'intergroupe «Paix pour le peuple sahraoui» au Parlement flamand a exhorté hier l'ambassadeur de Belgique à Rabat à envoyer un observateur pour suivre le déroulement du procès des prisonniers politiques sahraouis du groupe de Gdeim Izik, prévu à la Cour de Salé (Rabat) après plusieurs reports.

«L'intergroupe vous demande d'urgence d'envoyer un observateur à cette dernière partie du procès pour pouvoir témoigner le bon déroulement du procès», a-t-il écrit dans une lettre adressée à l'ambassadeur de Belgique à Rabat.

Dans cette lettre signée par le député flamand et président de l'intergroupe Ward Kennes, l'intergroupe a voulu attirer l'attention du représentant diplomatique de la Belgique au Maroc sur «le procès du groupe de civils sahraouis, +le groupe de Gdeim Izik+ qui entre dans sa phase finale».

«Comme vous le savez certainement, ce groupe de prisonniers politiques, des défenseurs des droits de l'Homme a été condamné à de très lourdes peines par un tribunal militaire marocain. Depuis décembre 2016 un procès civil est en cours pour revoir les conclusions du tribunal

militaire», a-t-il rappelé.

L'intergroupe a joint à sa lettre une copie du rapport des avocats français qui ont assisté à des différentes sessions du procès. Dans ce rapport publié, il y a un mois, les deux avocats françaises de la défense Ingrid Metton et Olfa Ouled, ont dénoncé l'instrumentalisation de la justice pour «régler des comptes politiques entre Etats et avec le Front Polisario».

Ces deux avocates, expulsées violemment du Maroc, affirment qu'en l'absence de preuve pour condamner les militants sahraouis pour des faits de violence commis sur les agents des forces publiques, entraînant la mort avec intention de la donner, d'association de malfaiteurs dans le but de commettre un crime et de profanation de cadavres, les parties civiles ont demandé à la Cour d'appel de requadrifier les faits en atteinte à la sûreté de l'Etat.

Pour ces deux avocates, la tentative de requalification vise à «présenter les accusés comme des terroristes ou des fomenteurs d'un état de guerre par des forces extérieures», soulignant que «les réquisitoires du procureur, qui a demandé la même peine pour tous les ac-

cusés, montrent une volonté de punition collective des accusés pour leur engagement».

En février 2013, 25 militants et défenseurs de droits de l'Homme sahraouis ont été condamnés par un tribunal militaire marocain à de lourdes peines en raison de leur participation au camp de protestation sahraoui de Gdeim Izik en 2010. Les condamnations ont été prononcées sur la base d'aveux obtenus sous la torture, à l'issue d'un procès inique marqué notamment par le refus d'entendre des témoins cités par la défense, ont dénoncé des ONG de défense des droits de l'Homme telles qu'Amnesty international, HRW et l'ACAT.

Le 27 juillet 2016, la Cour de cassation marocaine avait annulé, sous la pression d'organisations internationales de défense de droits de l'Homme et de juristes militants, la condamnation injuste prononcée par un tribunal militaire à l'encontre de ces militants sahraouis. Le procès en appel qui a repris début juin, a été reporté une nouvelle fois à ce 18 juillet. Il s'agit du sixième report.

CRISE DU GOLFE:

Erdogan attendu au Qatar et en Arabie Saoudite

Le président turc Recep Tayyip Erdogan entamera dimanche une tournée dans la région du Golfe qui le conduira notamment au Qatar et en Arabie Saoudite, en pleine crise diplomatique dans cette région, a annoncé hier la présidence turque.

M. Erdogan va effectuer les 23 et 24 juillet une tournée dans le Golfe qui le conduira notamment au Qatar et en Arabie Saoudite, selon la présidence turque.



Il se rendra également au Koweït, principal médiateur entre le Qatar et ses voisins du Golfe qui lui ont imposé une série de sanctions en l'accusant de soutenir le terrorisme, selon une annonce de la présidence turque publiée par les médias

d'Etat. M. Erdogan se rendra, dans l'ordre, en Arabie saoudite puis au Koweït le 23, avant d'aller au Qatar le 24, a précisé l'agence de presse privée Dogan.

La Turquie est un proche allié du Qatar et entretient aussi de bons

rapports avec l'Arabie saoudite.

L'Arabie saoudite, Bahreïn, les Emirats arabes unis et l'Egypte, qui ont coupé leurs relations diplomatiques avec le Qatar, accusent Doha de soutien actif aux terroristes, d'être derrière des actions de déstabilisation dans la région.

Ils ont présenté une série de demandes à Doha pour mettre fin à la crise parmi lesquelles la fermeture de la chaîne de télévision satellitaire Al-Jazeera, la réduction de ses relations avec l'Iran ou la fermeture de la base turque au Qatar.

Ankara et Doha ont exclu vendredi la fermeture de cette base.

DIPLOMATIE

Kiev et Tbilissi veulent œuvrer ensemble pour rejoindre Otan et UE

Le président ukrainien Petro Porochenko et son homologue géorgien Guirguï Margvelachvili ont annoncé hier leur intention d'œuvrer ensemble pour rejoindre l'Otan et l'Union européenne.

"Nous nous sommes mis d'accord pour demander ensemble et de manière plus active que la Géorgie et l'Ukraine soient intégrées dans l'espace européen et euro-atlantique", a déclaré M. Margvelachvili lors d'une conférence de presse commune à Tbilissi.

"L'indépendance et la démocratie (des deux ex-républiques soviétiques) sont confrontées exacte-



ment aux mêmes menaces", a souligné pour sa part M. Porochenko en ajoutant que Kiev et Tbilissi vont "coordonner les mesures" à prendre en vue de leur éventuelle adhésion à l'UE et à l'Otan.

L'Ukraine accuse la Russie, qui a annexé en 2014 la péninsule de Crimée à la suite d'un référendum, de soutenir financièrement et militairement les séparatistes prorusse dans l'est du pays, ce que Moscou dément. Le conflit armé entre les séparatistes et les forces ukrainiennes a fait plus de 10.000 morts et abouti à la création de deux "républiques" dans l'Est.

La Géorgie s'était pour sa part opposée à la Russie au cours d'une guerre éclairée en août 2008, qui s'était soldée par la proclamation de deux républiques séparatistes soutenues par Moscou, l'Ossétie du Sud et l'Abkhazie.

CHINE-PALESTINE-ISRAËL

Le président chinois réitère son soutien à la juste cause du peuple palestinien



Le président chinois Xi Jinping a soutenu hier que la Chine soutiendrait "comme toujours" la juste cause du peuple palestinien de restaurer ses droits nationaux légitimes.

M. Xi s'est ainsi exprimé lors de son entretien avec le président palestinien Mahmoud Abbas au Grand Palais du Peuple à Pékin.

"La Chine a proposé de lancer un mécanisme de dialogue tripartite avec la Palestine et Israël pour faire avancer d'importants projets d'aide en Palestine", a indiqué également le président chinois.

USA:

Washington présente ses objectifs pour la renégociation de l'Aléna

Washington a dévoilé lundi ses objectifs pour la renégociation de l'accord nord-américain de libre-échange (Aléna) avant le début des discussions qui devraient débuter à partir de la mi-août avec le Canada et le Mexique.

Dans un communiqué, le représentant spécial au Commerce extérieur américain (USTR), Robert Lighthizer, explique que, depuis la signature de l'accord en 1994, la balance commerciale avec le Mexique est passée d'un excédent pour les Etats-Unis de 1,3 milliard de dollars à un déficit de 64 milliards.

Avec le Canada, l'autre partenaire de l'accord, «il y a des problèmes sur les produits laitiers, le vin, les céréales et d'autres produits», affirme l'USTR.

Les objectifs des négociations vont aussi comprendre un chapitre sur l'économie numérique et s'intéresser au volet social et environnemental de l'accord, qui sont pour l'instant traités en annexe.

L'administration Trump entend aussi «éliminer les subventions inéquitables et les pratiques des entreprises publiques, génératrices

de distorsion sur les marchés».

Elle affirme qu'elle va également s'attaquer «aux lourdes restrictions» portant sur les droits de propriété intellectuelle, a-t-il ajouté.

L'USTR a indiqué que le gouvernement américain avait déjà lancé des consultations publiques, recevant «12.000 réponses» et entendus «140 témoins».

«Le président Trump va tenir ses promesses de renégocier l'Aléna afin d'obtenir un bien meilleur deal» pour tous les Américains, a affirmé M. Lighthizer. «Trop d'Américains ont souffert de la fermeture des usines, de l'exportation des emplois et des promesses politiques non-tenues», a-t-il ajouté.

Au cours de sa campagne électorale, le président Donald Trump avait multiplié les attaques contre le Mexique et contre l'Aléna, qu'il avait qualifié de «pire accord» de l'histoire et qu'il avait menacé de quitter purement et simplement.

Il n'a toutefois pas mis sa menace à exécution et a préféré enclencher un processus de renégociation qui commencera au plus tôt à la mi-août et qui s'annonce épineux.

AUSTRALIE:

Création d'un «superministère» de l'Intérieur pour lutter contre le terrorisme

L'Australie a annoncé hier la création d'un nouveau superministère de l'Intérieur rassemblant notamment les renseignements intérieurs, la police et le contrôle des frontières, et ce pour mieux lutter contre le terrorisme.

Le nouveau département des Affaires intérieures, inspiré du «Home Office» britannique, sera dirigé par l'actuel ministre de l'Immigration Peter Dutton.

«J'annonce la plus importante réforme en plus de 40 ans des renseignements et des services de sécurité intérieure», a déclaré à Canberra le Premier ministre Malcolm Turnbull. «Nous prenons les meilleurs éléments de nos services de renseignements et de sécurité nationale et nous les améliorons. Si les terroristes évoluent dans leurs méthodes, nous devons évoluer dans nos réponses», a-t-il ajouté. Les autorités australiennes craignent de nouvelles attaques terroristes après les quatre attentats, dont le meurtre d'un employé de la police à Sydney par un adolescent de 15 ans, qui ont visé le pays ces dernières années.

Douze attaques ont été déjouées et une soixantaine de personnes inculpées depuis que le niveau d'alerte a été relevé, en septembre 2014.

M. Dutton est une des figures de proue chez les conservateurs qui saluent sa lutte implacable contre les filières d'immigration clandestine.

L'Australie a été critiquée par des organisations de défense des droits de l'Homme, de même que de l'ONU, pour sa politique extrêmement dure vis-à-vis des demandeurs d'asile.

Sa marine repousse systématiquement les bateaux de clandestins. Ceux qui parviennent à gagner ses côtes malgré tout sont placés dans des camps de rétention hors de l'Australie, comme à Manus, en Papouasie-Nouvelle-Guinée, ou sur Nauru, petite île du Pacifique, le temps que leur demande d'asile soit examinée.

L'existence même de ces camps suscite depuis des années la colère d'ONG qui dénoncent aussi les conditions de vie dans ces installations, l'absence totale de perspectives pour les détenus, les violations des droits de l'Homme, les tentatives d'automutilation et de suicides.

INDONÉSIE:

Le président du Parlement inculpé de corruption

Le président du Parlement indonésien, troisième personnage de l'Etat, a été inculpé de corruption, a annoncé la Commission pour l'éradication de la corruption (KPK).

Setya Novanto est soupçonné d'avoir abusé de son pouvoir pour s'enrichir et faire bénéficier d'autres personnes, responsables politiques, notamment des ex-ministres et gouverneurs, de fonds publics provenant du budget destiné à la mise en place d'un système de cartes d'identité électroniques, a précisé la KPK lundi soir.

Près de 150 millions d'euros au total auraient été détournés des caisses de l'Etat dans le cadre de «cette énorme affaire de pots-de-vin, sur la période 2009-2015», selon la Commission pour l'éradication de la corruption.

Cet organisme indépendant est chargé de mener des enquêtes et des poursuites dans les affaires de corruption, avec le pouvoir d'ordonner l'interpellation de suspects et de les inculper.

Député depuis 2009, M. Novanto est soupçonné d'avoir «abusé de son autorité et de sa position pour enrichissement personnel ou pour l'intérêt d'une société», a déclaré le président de la KPK, Agus Rahardjo, lors d'une conférence de presse.

«Les accusations sont toutes fausses», a réagi mardi M. Novanto, également président du parti Golkar, membre de la coalition au pouvoir, lors d'une conférence de presse.

Les pots-de-vin qu'auraient touchés Setya Novanto et de nombreux autres hommes politiques sont estimés à plus d'un tiers du budget total de 384 millions d'euros destiné aux nouvelles cartes d'identité électronique, selon la KPK. M. Novanto avait déjà été mis en cause dans un scandale de corruption, où il était soupçonné d'avoir extorqué une participation dans la multinationale américaine Freeport-McMoran exploitant l'une des plus grandes mines d'or et de cuivre à ciel ouvert au monde, en Papouasie (est).

Face à la polémique, M. Novanto avait démissionné de la présidence du Parlement tout en restant député. Après avoir été mis hors de cause, il est redevenu président du Parlement en 2016. Dans son dernier classement, l'ONG Transparency International place l'Indonésie au 90e rang des pays les plus corrompus, sur 176 nations.

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de la Communication

**Prix du Président de la République,
du Journaliste Professionnel
troisième édition, 2017**

« La préservation de l'environnement, clé de bien-être public et de bonheur social »

Le Ministère de la Communication annonce le lancement du «**Prix du Président de la République, du Journaliste Professionnel**», dans sa troisième édition, comptant pour l'année 2017, qui sera décerné à l'occasion de la célébration de la Journée nationale de la Presse le 22 octobre 2017.

Ce prix annoncé par son Excellence Monsieur le Président de la République à l'occasion de la journée mondiale de la presse le 03 mai 2015, a été institué par décret présidentiel N° 15-133 du 02 Chaabane 1436 correspondant au 21 mai 2015, en signe de reconnaissance au valeureux parcours des journalistes Algériens durant la guerre de libération nationale et d'appui aux efforts des professionnels de la presse nationale qui contribuent à la promotion du droit du citoyen à une information objective et crédible à travers la presse écrite, audiovisuelle et électronique.

Objectifs:

- Encourager et promouvoir la production journalistique nationale sous toutes ses formes
- Stimuler l'excellence, la création et la professionnalisation au sein de la presse nationale en instaurant la culture du mérite.
- Récompenser les meilleures œuvres individuelles ou collectives ayant trait à la thématique retenue.

Catégories du prix :

- **L'information écrite** : article de fond, critique, éditorial, reportage ou enquête.
- **L'information télévisuelle** : reportages, enquêtes d'investigation, documentaires, bandes d'actualités filmées.
- **L'information radiophonique** : émission d'information, reportages, et enquêtes.
- **La presse électronique** : meilleure œuvre d'information diffusée sur le net.
- **L'illustration** : photographies, dessins et caricatures de presse publiés par un organe de presse nationale.

Conditions de participation :

- Etre de nationalité Algérienne ;
- Etre titulaire de la carte nationale de journaliste professionnel ;
- Ne pas être membre du jury ;
- Le candidat peut présenter sa candidature à titre individuel ou collectif.
- Le candidat n'est autorisé à participer que dans une seule catégorie et par une seule œuvre, à l'exception du prix d'illustration dont le nombre peut atteindre dix (10) exemplaires de photographies, dessins ou caricatures de presse.
- Les œuvres présentées doivent faire l'objet de diffusion ou de publication par un organe de presse national durant la période 2016 - 2017.

Thème du concours : « La préservation de l'environnement, clé de bien-être public et de bonheur social »

Modalités d'attribution du prix :

Le jury procédera à la sélection des trois lauréats dans chacune des 05 catégories. Le prix sera décerné à la meilleure œuvre des trois lauréats. En plus du certificat de mérite, les lauréats des quatre premières catégories bénéficieront d'une récompense financière dont le montant est fixé comme suit :

- Un million de dinars (1.000.000DA) pour le 1er lauréat
- Cinq cent mille dinars (500.000DA) pour le 2e lauréat
- Trois cent mille dinars (300.000DA) pour le 3e lauréat

Pour la cinquième catégorie, l'auteur de la meilleure illustration bénéficiera d'une récompense financière de l'ordre de cent mille dinars (100.000 DA).

Dossier de candidature :

Les dossiers de candidatures doivent contenir les documents et pièces qui suivent :

a) Pièces administratives :

- Copie de la carte nationale du journaliste professionnel.
- Attestation de travail datée de moins de trois mois.

b) Œuvre objet de participation :

- L'œuvre faisant objet de participation doit être remise dans les conditions et les normes techniques requises.

c) Formulaire de candidature portant ce qui suit :

- Données personnelles sur le candidat ;
- Données relatives à l'œuvre objet de participation ;
- Justificatif de diffusion ou de publication de l'œuvre, signé conjointement par le candidat et la direction du media employeur.

Dépôt des dossiers :

Les dossiers de participation seront adressés au président du jury du Prix du Président de la République du journaliste professionnel, Ministère de la Communication, avenue des 3 frères Bouaddou, Bir Mourad Rais, Alger.

- Par voie postale, le cachet de la poste faisant foi,
 - Par dépôt au bureau d'ordre général (B.O.G) du Ministère de la communication
- La date limite du dépôt des dossiers est fixée au 15 Septembre 2017.

Formulaire de candidature :

Voir le lien de téléchargement sur le site web du Ministère de la communication:

<http://www.ministerecommunication.gov.dz/fr>

ANEP ALGER

PERSONNALITÉ

Publication des actes du colloque international «Jugurtha affronte Rome»

Les actes du colloque international «Jugurtha affronte Rome», organisé du 20 au 22 août 2016 à Annaba, par le Haut-Commissariat à l'amazighité (HCA) viennent de paraître aux éditions de l'Entreprise nationale des arts graphiques (ENAG).

Consacrer un colloque international à l'Agellid Jugurtha, une des figures illustres de notre histoire antique, atteste de l'engagement pris par le HCA à l'égard de la connaissance de l'histoire et de sa réappropriation par les générations montantes, a souligné le Secrétaire général du HCA, Si El Hachemi Assad.

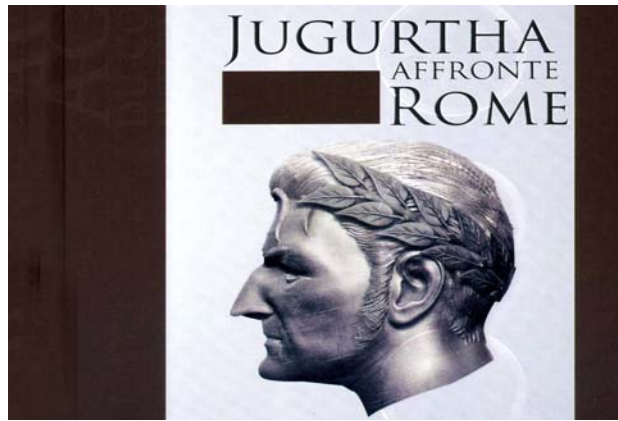
Dans la problématique du colloque, il a été rappelé que le livre intitulé la guerre de Jugurtha de l'historien romain est considéré comme la principale source historique de cette guerre qu'avait menée le roi numide entre 111 et 105 AVJ.-C.

Or, lit-on dans le même texte, on considère aussi que la plupart des informations contenues dans ce livre sont, d'une part, des tentatives dirigées contre des personnalités qui ont entravé les ambitions politiques de Salluste, et, d'autre part, visent à valoriser et à ancrer les orientations politiques de l'auteur.

Les travaux de ce colloque, dont la coordination scientifique a été confiée à Mohamed El Hadi Harèche, professeur d'histoire et des civilisations antiques à l'université Alger 1, ont été répartis en 6 axes.

Le premier axe, dédié à la lecture de l'ouvrage la guerre de Jugurtha, a été animé par une pléiade d'universitaires dont Virgilio Enamorado Martínez de l'université de Malaga (Espagne) qui a abordé la question de l'historiographie des Berbères dans le contexte de Jugurtha.

Dans une communication intitulée un succinct commentaire du livre de Salluste la guerre de Jugurtha, Saïd Dahmani, docteur en histoire médiévale du Maghreb a présenté une analyse des développements présentés par l'historien romain sur les conditions de l'affrontement, sur les protagonistes en



montant combien son témoignage a occulté la partie numide.

Les universitaires algériens, Azeddine Medjani, Salima Boudekhan et Ahmed Habbes ont abordé, quant à eux, divers aspects en lien avec le contenu du livre la guerre de Jugurtha. Dans le deuxième axe, intitulé Jugurtha: un repère dans la résistance et la quête identitaire, l'universitaire Nabil Boudraa est intervenu sur la représentation de Jugurtha dans l'imaginaire mondial, suivi, dans le même sillage, par Ali Guerbabi, universitaire et auteur, qui a exposé les représentations de Jugurtha.

Le même atelier a été enrichi par deux autres communications, l'une présentée par Mouloud Makhoulf, enseignant à l'université de Constantine, sous le titre la grandeur de Jugurtha, et l'autre don-

née par Abderahmane Khelifa, docteur des universités et ancien cadre au ministère de la Culture, intitulée Mohamed Cherfi Sahli, précurseur de l'histoire algérienne: le message de Jugurtha.

Consacré à l'image de Jugurtha dans la littérature universelle, le troisième axe du colloque a été animé par Nabile Fares, Arezki Metref, Malha Benbrahim-Benhamadouche, Aomer Oulamar (texte écrit et présenté en tamazight),

Djilali Sari et Baya Maouche.

Les cités numides et la guerre, thème du quatrième axe du colloque, a été décortiqué par Mohamed Hassine Fantar, Mustapha Khanoussi et Mohammed Tlili de l'université de Tunis, Ramondo Zucca et Attilio Mastino de l'université Sassari (Italie), Mohand Akli Ikherbane de l'université de Guelma et Jean Pierre Laporte, chercheur associé au CNRS (Paris).

La 5ème séance, intitulée les guerres de Jugurtha a été organisée sous forme d'une table ronde animée par des universitaires algériens alors que la 6ème séance a traité de la guerre et l'économie.

Les actes du colloque, qui reprend toutes les communications présentées (en Français, en Arabe et en Tamazight) par les universitaires et chercheurs aussi bien algériens que ceux venus d'autres pays, fait état des recommandations formulées à l'issue de cette rencontre dont certaines sont déjà inscrites dans les projections du HCA.

L'ouvrage est dédié à la mémoire de Nabile Fares, professeur de littérature comparée, décédé le 30 août 2016 à Paris, une semaine après avoir pris part aux travaux de ce colloque au cours duquel il a présenté une communication titrée pour une lecture de l'éternel Jugurtha de Jean Mouhoub Amrouche.

Publicité

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Pub

ALGÉRIE - ANGOLA

La ministre angolaise de la culture à Alger pour une visite de travail de quatre jours



La ministre de la Culture angolaise, Carolina Cerqueira a entamé lundi une visite de travail de quatre jours en Algérie au cours de laquelle elle s'entretiendra avec des responsables de l'Etat et se rendra dans des sites relevant du secteur de la culture au niveau de plusieurs wilayas, a indiqué un communiqué du ministère de la Culture.

Le ministre de la Culture, Azeddine Mihoubi a reçu Mme Cerqueira avec laquelle il s'est entretenu des moyens de promotion de la coopération cultu-

relle entre les deux pays, en particulier dans les domaines du cinéma, de la littérature, de la musique, du théâtre et du patrimoine, a précisé la même source.

La ministre angolaise de la culture a salué dans une allocution les relations "d'amitié historiques" entre son pays et l'Algérie rappelant le "soutien important" apporté par l'Algérie au mouvement de libération angolaise contre le colonisateur portugais (1961-1975).

APS

Programme de la soirée

TF1 19:55

Blindspot

Réalisateur : Martin Gero
Avec : Jaimie Alexander, Sullivan Stapleton



Après avoir été emprisonnée et torturée pendant trois mois dans une base secrète de la CIA, Jane parvient à s'enfuir. Deux semaines plus tard, Nas Kamal, membre de la NSA, contacte Weller et son équipe. Celle-ci leur révèle que Jane appartient à un groupe terroriste qui s'apprête à commettre un attentat d'ampleur. Kurt doit absolument la retrouver pour en savoir plus. Leurs retrouvailles sont musclées.

france 2 20:00

Boulevard du palais

RÉALISATEUR : JEAN-MARC TERRIN
AVEC : ANNE RICHARD, JEAN-FRANÇOIS BALMER

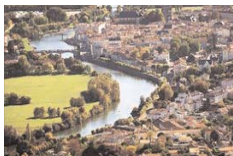


Un professeur de philosophie est assassiné devant chez lui. Quelques minutes plus tard, son meilleur élève Gaspard Brunel se donne la mort. Tout accuse Arthur, le frère de l'étudiant, qui est en échec scolaire, d'être l'auteur du crime. Rovère et Nadia se demandent pourquoi Gaspard s'est suicidé. Bientôt, Arthur, qui est armé, disparaît. Rovère et Nadia le traquent craignant qu'il ne commette un massacre comme celui qui avait été perpétré au lycée de Columbine, dans le Colorado...

france 3 19:55

Des racines et des ailes

MAGAZINE DE REPORTAGES



Voyage entre terre et mer, le long des rives de l'un des plus grands fleuves français : la Charente. Le périple débute en avion en Haute-Vienne. A Rochefort-sur-Mer, la conservatrice du patrimoine Florence Dubois et l'historien Frédéric Chasseboeuf ouvrent les portes des plus beaux monuments de cette cité exceptionnelle. En continuant de remonter le cours du fleuve, dans le Cognacais, rencontre avec Jean-Louis Brillet, viticulteur et distillateur, qui dévoile les secrets du Cognac. Le voyage s'achève dans l'estuaire de la Charente avec Julia Hasse, architecte et photographe, qui immortalise les forts de la région.

CANAL+ 20:00

Elvis & Nixon

Réalisateur : Liza Johnson
Avec : Michael Shannon, Kevin Spacey



En décembre 1970, Elvis Presley ne supporte pas la contre-culture et les mouvements hippies qui prennent de l'ampleur. Pour aider son pays, il souhaite devenir agent secret. Avec Jerry, un ami qui l'accompagne en permanence, il sollicite donc un rendez-vous avec Richard Nixon à la Maison-Blanche. Les services de la présidence y voient une occasion de redorer l'image de Nixon. Mais ce dernier hésite.

6 20:00

Zone interdite

MAGAZINE DE SOCIÉTÉ



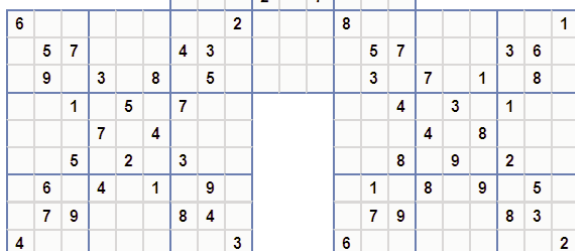
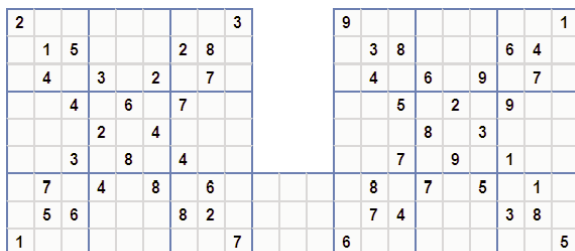
Producteurs, poissonniers ou camelots doivent réaliser la majeure partie de leur chiffre d'affaires en deux mois. Avec sa grande gueule, Laurent, 38 ans, est capable de tout vendre. Depuis plus de vingt ans, Denis propose les poissons qu'il pêche sur le marché d'Antibes. A Marseille, Jennifer a investi ses économies pour faire le commerce d'accessoires de téléphonie. Du côté d'Agen, dans le Lot-et-Garonne, Maryse et Bernard récoltent des fruits, tandis qu'à Condom, dans le Gers, Jean-François, Michèle et leur fils, Guillaume, élèvent 450 cochons noirs et exposent leur charcuterie sur les étals de la région.

Jeux

Samourai-Sudoku n°1624

Les problèmes de sudoku samourai se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samourai a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



Citation



“Ne songez au passé que lorsque vos souvenirs sont agréables.”

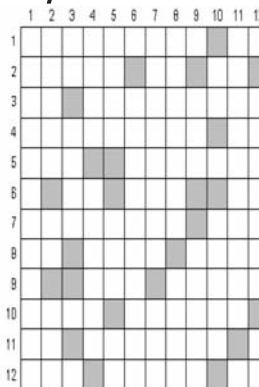
* Jane Austen

Mots croisés n°1624

1. Rebelle - Pronom indéfini
2. Du verbe rendre - Drame japonais - Étain
3. Radon - S'exprimer oralement
4. Qui met en doute - Molybdène
5. Manière de lancer - Vêtement usé
6. Ancien oui - Rejeté - Télévision
7. Préparer le programme d'un examen - Héros du déluge

1. Caractère d'une personne qui se met facilement en colère
2. Non - Du verbe avoir - Personnage vaniteux
3. Étain - Canine des carnicores
4. Fleuve de Pologne - Zones
5. Branche mère de l'Oubangui - Organisation maritime internationale - Do
6. Mal de dents

luge
8. Deux - Accumulation de choses - Administra un stimulant
9. Céréale à petit grain - Pièce centrale traversée par l'essieu
10. Institut français d'opinion publique - Mangée pour la première fois
11. Tantale - Laisser s'écouler un liquide
12. Et le reste - Sucrer le lait - Du verbe voir



Terreurs



Grille géante n°324

[illegible]

Solution

Sudoku n°1623

[illegible]

Mots Croisés n°1623

GRASSOUILLET
LOCATIVE■ESE
AGIS■SUNNITE
SUD■PILA■TR■
■EEE■VA■AMAS
E■SUEE■ERODE
TI■BASER■TER
ENCAN■DEFI■V
■DIGERE■VII
REVES■NIL■OC
AXE■D■LIANE
TETERELLE■SS

Grille géante n°323

C	F	S	I	G	C	C	B
V	L	O	N	N	A	R	R
C	A	D	A	I	R	R	E
N	I	N	F	V	I	N	M
N	S	E	F	E	A	M	E
T	R	E	A	B	O	U	T
M	O	B	A	I	N	E	I
A	T	B	E	A	N	T	A
C	T	M	E	O	N	N	A
B	L	E	T	T	R	E	F
P	I	S	I	E	R	E	S
F	E	A	I	R	S	O	T
S	R	A	T	G	R	E	R

*C'est arrivé un
19 juillet*

1925 : publication du premier tome de *Mein Kampf*

1947 : l'Exodus arrive dans les eaux territoriales de la Palestine.

1962 : coup d'État militaire de Ricardo Pérez Godoy au Pérou.

2002 : élection d'Avul Pakir
Jainulabdeen Abdul Kalam à la
présidence indienne.

Célébrations :

- Journée internationale Nelson Mandela, proclamée par la résolution 64/13 de l'assemblée générale de l'ONU du 1er décembre 2009.

- Uruguay : *Jura de la Constitución (es), Serment de la Constitution.*

ATHLÉTISME/ CHAMPIONNATS ARABES 2017 (3^E JOURNÉE): 3 nouvelles médaill es pour l'Algérie

La sélection algérienne d'athlétisme a enrichi sa moisson de médailles aux championnats arabes qui se déroulent à Radès (Tunisie) avec trois nouvelles breloques (2 or et 1 bronze), remportées lundi lors de la 3^e journée de compétition. L'or est revenue à Zouina Bouzebra qui a réussi un jet de 62,08m au lancer de marteau et à l'espoir du saut algérien, Mohamed-Yasser Triki, auteur d'un bond de 16,63m au triple saut, ce qui constitue sa meilleure performance personnelle. De son côté, Bilal Tabti s'est contenté du bronze au 3000m steeple avec un chrono de 8:43.03, derrière le Djiboutien Mohamed Ismail Ibrahim (8:42.25) et le Tunisien Abderraouf Boubaker (8:42.61).

Au total, l'Algérie compte provisoirement 13 médailles (6 or, 3 argent et 4 bronze) avant la clôture des championnats arabes d'athlétisme, mardi.

CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE DE PÉTANQUE ET DE JEU LONG (TOUTES CATÉGORIES): Une participation «importante» attendue à Béjaïa

Le Championnat d'Algérie de jeu long (doublettes) et pétanque (triplettes), toutes catégories, que le boudrome de Béjaïa abritera les 21 et 22 juillet, devrait enregistrer une participation «importante» de boulistes représentant toutes les wilayas affiliées à la Fédération algérienne des sports de boules (FASB), indique mardi l'instance fédérale.

Organisée par la FASB en collaboration avec la ligue de la wilaya de Béjaïa, cette compétition à laquelle sont attendus plus de 300 boulistes d'une vingtaine de wilayas, servira de test pour la plupart des clubs afin d'évaluer le degré de préparation de leurs athlètes, ainsi que leur niveau technique en prévision des prochaines compétitions.

Elle permettra également aux entraîneurs nationaux des deux disciplines (jeu long et pétanque) de détecter des joueurs et joueuses susceptibles de renforcer les rangs des équipes nationales.

Plusieurs ligues, dont celles les plus en vue chaque saison, ne devraient pas manquer ce rendez-vous.

Est ainsi annoncée la participation des athlètes des ligues d'Alger, Annaba, Béjaïa, Blida, Chlef, Constantine, Guelma, Médéa, Relizane, Tiaret, Tipasa et Tissemsilt, entre autres.

«L'engagement arrêté par la fédération pour la participation en pétanque est d'une seule triplette par ligue, chez les seniors, deux triplettes par ligue chez les jeunes et deux triplettes également en filles, alors que pour le jeu long, chaque ligue ne pourra engager qu'une doublette, un joueur en tête-à-tête et un autre au tir de précision en seniors, et deux doublettes, deux joueurs en tête-à-tête et deux autres au tir de précision, chez les jeunes et les filles», a tenu à préciser l'instance fédérale.

Les matchs se joueront à longueur de journée, puisqu'ils débuteront à 9h00 et s'arrêteront à 23h00, avec une pause de midi à 15h00, et ce jusqu'aux demi-finales et la finale qui est prévue dans l'après-midi de la journée de samedi.

COMITÉ OLYMPIQUE ET SPORTIF ALGÉRIEN

Abdelhamid Berchiche à la tête de la commission d'éthique et de déontologie du COA

L'ancien ministre de la Jeunesse et des Sports, Abdelhamid Berchiche a été désigné président de la commission d'éthique et de déontologie du Comité Olympique et sportif algérien (COA), a annoncé hier, un communiqué de l'instance olympique.

«Après consultation des membres du Bureau Exécutif de l'instance olympique et conformément à la résolution de l'AGO du COA, tenue le 27 avril dernier, le président du Comité Olympique et sportif algérien (COA), Mustapha Berraf a désigné, le Docteur en Droit, Abdelhamid Berchiche, ancien ministre de la Jeunesse et des Sports entre 2001 et 2002, à la tête de la commission d'éthique et de déontologie de l'instance olympique», a indiqué le COA.

La même source précise que le nouveau président de la commission d'éthique et de déontologie a occupé plusieurs fonctions académiques au niveau de l'Université algérienne.

Doyen de la faculté de Droit d'Alger, Berchiche a été professeur de Droit Pénal, Recteur de l'Université de Tizi Ouzou.

Au volet sportif, Abdelhamid Berchiche (77 ans) avait pris les destinées des fédérations algériennes de Karaté (FAK) et de Tennis (FAT), et était un ex-membre du bureau fédéral de la fédération algérienne de football (FAF) et président de la commission des litiges de l'instance jusqu'en 2009. Outre le prési-



dent, la commission d'éthique et de déontologie du COA, est composée de: Mohamed Meridja (membre du bureau exécutif, vice-président de l'Union Africaine de Judo et président de la commission Coaching de la Fédération Internationale), Abderahmane Hammad (membre du BE, président de la commission des athlètes au COA), Docteur Fériel Chouiter, spécialiste en médecine de sport et vice-présidente de la commission médicale du COA, alors

que Sid Ali Zaater, président de l'Union Africaine de Gymnastique (UAG) a été désigné rapporteur de la commission.

Parmi les tâches de la commission d'éthique et de déontologie, «veiller au respect de la Charte olympique par les membres du mouvement olympique et sportif algérien, diligenter des enquêtes sur les cas de corruption, de dépassements, d'infractions à l'éthique et proposer des mesures et sanctions au comité exécutif du COA.

HANDISPORT/MONDIAUX 2017 (4^E JOURNÉE): Le jury d'appel accorde la médaille d'or à Mohammed Berrahal (T51)

Le jury d'appel a accordé à l'athlète Mohamed Berrahal la médaille d'or du 400 mètres fauteuil lundi, aux 8^{es} championnats du monde de handisport de Londres, en classe T51.

Premier sur la ligne d'arrivée, Mohamed Berrahal a couvert la distance en 1:21.45, un nouveau record du championnat, mais sa médaille d'or avait été suspendue après avoir été accusé d'être sorti du couloir. Suite à la contestation du staff technique de la délégation algérienne, la médaille d'or lui a été restituée. La deuxième place est revenue au belge Peter Genyn avec un chrono de 1:21.63. Mohamed Berrahal a déjà à son actif une médaille d'or (paralympique-lancer de disque), trois médailles d'argent et deux médailles de bronze.

La quatrième journée du champion-

nat mondial handisport n'a par contre, pas été reluisante pour l'athlète Nadia Medjmedj (F56) qui a été classée, dans la soirée, 4^{ème} à la finale du javelot.

L'athlète Hamdi Sofiane s'est quant à lui, qualifié dans la matinée pour la finale du 200m, classe T37.

Il s'est classé en seconde position de l'épreuve en 24.59, devant l'Irlandais Paul Keogan (25.27), et derrière le Sud-Africain DU TOIT Charl (24.51).

La finale de l'épreuve est programmée pour mardi (21h15). Abdekrim Kraï et Madjid Djemai ont été moins chanceux puisqu'ils se sont classés à la 5^è et 8^è place, avec (2:04.01) et (2:06.41), dans la finale des 800m.

Les médaillés algériens sont:

Médailles d'Or: Mounia Gasmi (Club/F32), Kamel Kardjena (Poids/F33)

L'Algérie pointe à la 9^e position après 4 journées de compétition

L'Algérie occupe provisoirement la 9^e position au classement des médailles des 8^{es} championnats du monde d'athlétisme handisport qui se poursuivent à Londres, après quatre journées de compétition, alors que les Etats-Unis sont en tête, devant la Grande-Bretagne et la Chine.

La récolte algérienne a atteint, pour l'instant, le total de cinq médailles (4 or et 1 argent) dans différentes spécialités.

Les Mounia Gasmi (Club/F32), Kamel Kardjena

(Poids/F33), Nassima Saïfi (Disque/F57) et Mohamed Berrahal (Fauteuil/T51) sont les artisans du vermeil, alors que la seule médaille en argent a été empochée par Samir Nouioua (1500m/T46).

Engagé avec 19 athlètes dont six filles aux joutes londoniennes, le handisport algérien attend d'autres consécutions dans le reste de la compétition, à commencer par la finale du 200m (T37) mardi soir avec la participation d'Hamdi Sofiane qui s'était brillamment qualifié, lundi en

24.59, derrière le grand favori, le Sud Africain Du Toit Charl (24.51).

Les objectifs de la direction technique nationale (DTN) de la fédération algérienne handisport (FAH) à Londres sont de faire mieux que lors des précédents mondiaux en 2015 au Qatar (2 or, 7 argent et 2 bronze).

Le classement de Londres-2017 est dominé par les USA avec un total de 29 médailles (11 or, 8 argent et 10 bronze), suivis de la Grande-Bretagne (11 or, 2 argent et 7 bronze) et

de la Chine (8 or, 7 argent et 5 bronze).

La Tunisie pointe à la 4^e position avec 14 médailles (5 or, 5 argent et 4 bronze).

Outre l'Algérie et la Tunisie, le continent africain est bien présent au classement provisoire des médailles, avec le Maroc (2 or), le Kenya et l'Ouganda (1 or), l'Afrique du Sud (5 argent et 1 bronze), l'Egypte (2 bronze) et l'Angola (1 bronze). Cinquante-sept (57) nations figurent au classement des médailles après quatre journées de compétition.



et Nassima Saïfi (Disque/F57), Mohamed Berrahal (fauteuil/T51).

Médaille d'Argent: Samir Nouioua (1500m/T46).

Programme des Algériens pour la 5^e journée (mardi 18 jui): 21h15: 200m (T37): Sofiane Hamdi (Finale).

AFOBASKET U16:

La sélection tunisienne se rapproche du dernier carré

La sélection tunisienne garçons des moins de 16 ans de basket-ball, a franchi un grand pas vers les demi-finales de l'Afrobasket U16 qui se déroule actuellement à Maurice, après sa victoire face au Mozambique 46-30, lundi pour le compte de la quatrième journée du groupe A.

L'équipe Tunisienne, battue lors de la première journée par le Mali (41-60), a réussi par la suite à remporter ses deux matchs aux dépens de l'Ile Maurice (83-20) et du Mozambique (60-37) et occupe provisoirement la tête du groupe A avec 7

points devant le Mali (6 points) qui affronte ultérieurement le pays organisateur (4^{ème} avec 3 pts).

Le Mozambique est troisième (5 pts).

La Tunisie affrontera mardi lors de la cinquième journée l'Ile Maurice, avant de clore le premier tour face au Mali, jeudi prochain. Le premier tour de l'Afrobasket, se joue en aller et retour et les deux premiers des deux groupes sont qualifiés pour les demi-finales.

CHAMPIONNAT DU MONDE 2017 (U-21) : Alger, capitale mondiale du handball

Les fans de la petite balle auront les yeux braqués sur Alger, qui accueille depuis hier le 21e Championnat du monde de handball des moins de 21 ans (U21) en présence de 24 nations dont l'Algérie qui s'apprête à honorer sa 11e participation.

Jusqu'au 30 juillet, date de la finale tant attendue, Alger, qui accueille pour la première fois de son histoire un Mondial de handball, vibrera au rythme de la petite balle lors d'un tournoi qui regroupera les meilleures équipes du monde, dont la France (tenant du titre), le Danemark (Vice-champion du monde), l'Allemagne, et le Nigeria, le Burkina Faso qui prendra part au premier Mondial de son histoire, toutes catégories confondues.

Aménagées pour cet événement international, les salles Harcha-Hacène (groupes C et D) et la Coupole (A et B) accueilleront toutes les rencontres du Mondial, avec un accès gratuit pour le public.

La sélection algérienne, qui jouera tous ses matchs du premier tour à la salle Harcha, s'est fixée comme objectif une qualification au deuxième tour en évoluant dans un groupe D composé du Maroc, de l'Arabie Saoudite, de l'Argentine, de l'Is-



lande et de la Croatie. L'équipe nationale, qui devrait être poussée par un large public à la salle mythique de Harcha, débutera le tournoi face à son homologue marocaine, mardi à 20h45, avec la ferme intention de réussir son entrée en lice dans la compétition, à l'occasion de ce derby maghrébin qui s'annonce tout de même à son avantage.

Un match qui sera précédé de la céré-

monie d'ouverture, prévue à partir de 19h30, soit juste après le match Islande-Argentine (18h00), toujours à Harcha pour le compte du même groupe. C'est toutefois l'Allemagne et la Hongrie (la Coupole, groupe A) d'une part et l'Espagne et le Brésil (Harcha, groupe C) d'autre part qui auront l'insigne honneur d'ouvrir les hostilités à partir de 10h00. Que la fête du handball commence !

Ould Ali «convaincu» que les Verts seront à la hauteur des espérances

Le ministre de la Jeunesse et des Sports El Hadi Ould Ali s'est dit «convaincu» que la sélection algérienne de handball sera à «la hauteur des espérances placées en elle», à 24 heures du début de la 21e édition du championnat du monde des moins de 21 ans (U21) qui aura lieu pour la première fois en Algérie avec la participation de 24 nations.

«Je suis venu au nom du Président de la république, M. Abdelaziz Bouteflika, et de tous les membres du gouvernement, pour encourager notre sélection nationale à 24h du début du Mondial.

Je suis convaincu que notre équipe qui s'est très bien préparée pour ce rendez-vous, sera à la hauteur de nos espérances», a déclaré Ould Ali lors d'une visite d'encouragement au «Sept» algérien à l'hôtel Mercure (Alger) son lieu d'hébergement.

«Le gouvernement algérien a mobilisé tous les moyens pour la réussite de ce mondial dans notre pays. Alger est désormais la capitale du hand-

ball mondial, dans une ambiance de fête et de fraternité entre toutes les délégations participantes.

J'espère que le public sera au rendez-vous pour encourager notre équipe durant ce tournoi», a-t-il ajouté. Après s'être entretenu avec le staff technique de la sélection algérienne, le ministre a également eu une discussion conviviale avec les joueurs qui lui ont offert un maillot de l'équipe signé par tout l'effectif.

L'entraîneur de la sélection algérienne, Rabah Gherbi, a estimé de son côté que cette visite est «motivante» pour son équipe à moins de 24 heures du match d'ouverture face au Maroc, soulignant que Ould Ali leur a rendu visite à plusieurs reprises durant leur préparation au Mondial.

«Techniquement et tactiquement, je peux vous assurer que nous sommes fin prêts pour le Mondial. Maintenant, c'est sur l'aspect psychologique que nous allons axer notre travail et cette visite arrive au bon moment pour motiver nos



joueurs», a-t-il déclaré. Pour sa part, le capitaine du «Sept» algérien Nour-Eddine Hellal s'est dit «honoré» de cette visite du ministre qui vient «motiver et encourager» l'équipe.

«Nous sommes déterminés à réussir notre participation au Mondial à domicile. Nous allons aborder la compétition match par match pour, dans un premier temps, assurer la qualification au 2e tour et ensuite essayer d'aller le plus loin possible lors des matchs à

élimination directe. J'espère que le public de la salle Harcha sera au rendez-vous pour nous aider à représenter dignement les couleurs nationales», a souhaité Hellal.

La sélection algérienne U21 affrontera son homologue marocaine mardi à 20h45 à la salle Harcha-Hacène pour le compte de la 1re journée (groupe D) du Championnat du monde de la catégorie qui se déroulera à Alger du 18 au 30 juillet.

Coup d'envoi du Championnat du monde-2017 à Alger

Le 21e Championnat du monde de handball des moins de 21 ans (U-21) a débuté mardi à Alger avec le déroulement des matchs Allemagne-Hongrie et Espagne-Brésil.

La première rencontre, comptant pour la première journée du groupe A, se déroule à la Coupole du complexe olympique Mohamed-

Boudiaf, tandis que la seconde (groupe C) se joue à la salle Harcha-Hacène.

De son côté, la sélection algérienne entrera en lice en soirée, à 20h45, à Harcha contre son homologue marocaine (groupe D).

Un match qui sera précédé de la cérémonie d'ouverture à partir de 19h30.



(1^{RE} JOURNÉE - GROUPE C): Espagne-Brésil 29-21

L'Espagne a dominé le Brésil 29-21 (mi-temps : 15-09), hier à Alger en match comptant pour la 1re journée du groupe C du Championnat du monde de handball des moins de 21 ans.

Grâce à ce succès, l'Espagne prend provisoirement la tête du groupe C avec deux points.

Les autres matchs de la poule auront lieu à 12h00 (Tunisie-Burkina Faso) et 14h00 (Macédoine-Russie) à la salle Harcha-Hacène.

(1^{RE} JOURNÉE - GROUPE C): La Tunisie étrille le Burkina Faso 50-17

La Tunisie a facilement battu le Burkina Faso 50-17 (mi-temps : 23-07), hier à Alger en match comptant pour la 1re journée du groupe C du Championnat du monde de handball des moins de 21 ans.

Grâce à ce succès, la Tunisie rejoint l'Espagne, vainqueur plus tôt du Brésil 29-21, en tête du groupe C avec deux points chacune.

La dernière rencontre de la poule mettra aux prises la Macédoine et la Russie à 14h00 à la salle Harcha-Hacène.

(GR. A - 1^{RE} J.): L'Allemagne difficilement



L'Allemagne a entamé sa quête du titre de champion du monde par une difficile victoire devant la Hongrie 25-21, hier à Alger dans le cadre de la 1re journée du groupe A du Mondial-2017 de handball des moins de 21 ans.

La première période a été équilibrée entre deux équipes qui ont pratiqué le même jeu, ou presque.

Les Hongrois ont pris le taureau par les cornes pour mener 5-3 à la 10e minute.

Un léger avantage vite effacé par la Nationalmannschaft qui a égalisé à 7-7 après 20 minutes de jeu.

Avec une défense plate 6-0 ou encore en 5-1, la Hongrie a réussi à dominer la première période, l'emportant 12-11 grâce notamment aux arrêts de son portier Balazs Molnar.

Au retour des vestiaires, les deux équipes sont restées au coude à coude, en témoigne l'écart d'un ou deux buts au tableau d'affichage, jusqu'à la 16e minute de la seconde période qui a enregistré un début de fléchissement des Hongrois, ce qui a permis à l'Allemagne d'appuyer sur le champion pour passer devant (22-18 à la 22e puis 24-19 à la 26e).

Les hommes d'Erik Wudtke ont continué de pousser pour «tuer» définitivement le suspense, ce qu'ils n'ont pas réussi à faire avec, en face, des Hongrois qui ont refusé d'abdiquer et ont essayé de revenir au score.

A la fin, l'Allemagne s'est imposée 25-21 contre une coriace équipe hongroise et prend la tête du groupe en compagnie de la Norvège, difficile vainqueur elle aussi de la Corée du Sud 31-29. Jeudi, la Hongrie affrontera la Norvège à 16h00 et l'Allemagne croisera le fer avec le Chili (18h00) pour le compte de la deuxième journée du groupe A dont les matchs se déroulent à la Coupole du complexe olympique Mohamed-Boudiaf.

APS

LIGUE 1 MOBILIS : Confiance renouvelée à 9 entraîneurs de la saison passée

Alors que le mouvement des entraîneurs avait battu tous les records lors du défunt exercice avec plus d'une quarante changements dans les barres techniques de pensionnaires de la Ligue 1 algérienne de football, ils seront à priori neuf techniciens sur seize à rester en poste au coup d'envoi de l'exercice 2017-2018 prévu pour les 25 et 26 août 2017.



Un peu plus de la moitié des clubs de l'élite ont ainsi opté pour la stabilité, du moins en ce début de la phase de préparation des formations algérienne en vue de la prochaine édition du championnat.

Première remarque : les trois clubs qui ont terminé sur le podium, ont logiquement renouvelé leur confiance en leur entraîneur respectif.

Mieux, le champion sortant, l'ES Sétif, a fait signer un contrat de quatre ans à son jeune entraîneur, Kheireddine Madoui, dont le retour sur le banc s'étendait au milieu de la saison passée fut tout simplement gagnant.

Il faut dire que malgré les convois de la FAF qui a souhaité intégrer Madoui dans le staff technique de la sélection nationale premier que dirige le coach espagnol, Lucas Alcaraz, le président de l'Entente, Hassen Hamar, n'y a pas abdicqué,

et a réussi à convaincre l'architecte du trophée de la Ligue des champions africaine remporté par l'Aigle noir en 2014, à poursuivre l'aventure avec le club de ses premiers amours. Pour sa part, la direction du vice-champion d'Algérie, le MC Alger, a opté, elle aussi, pour la stabilité en prolongeant le contrat de l'entraîneur Kamel Mouassa, au club depuis novembre 2016.

Cette décision a été réitérée lundi par le président du conseil d'administration de la société sportive par actions, Zaïd Laâdj, en marge de la présentation à la presse de la deuxième recrue des Vert et Rouge, Zine Al Abidine Boulakhoua, le désormais ex-défenseur latéral de l'USM El Harrach.

Cette position de la nouvelle direction du vieux club algérois contraste pourtant avec celle de la majorité des supporters qui ont mené,



ces derniers jours via les réseaux sociaux, une campagne pour pousser Mouassa au départ, car n'étant pas convaincu par sa touche au sein de l'équipe.

L'USMB, le CRB toujours sans coach

L'USMA, qui a terminé à la troisième place au championnat de l'exercice passé, semble avoir retenu la leçon après avoir procédé à trois changements au niveau de la sa barre technique lors de l'exercice précédent. Cette fois-ci, les responsables usmistens ont décidé, eux aussi, de renouveler leur confiance à leur entraîneur belge, Paul Put, surtout après les très belles prestations de leur équipe lors des derniers matchs de la phase de poules de la Ligue des champions d'Afrique, couronnées par une qualification méritée aux quarts de finale.

Les autres clubs qui

ont débuté la nouvelle saison avec les mêmes entraîneurs en place depuis la fin de la saison passée sont : le CS Constantine (Abdelkader Amrani), la JS Kabylie (Mourad Rahmouni), l'O Médéa (Ahmed Slimani), le DRB Tadjenanet (Meziane Ighil), le Paradou AC (Josep Maria Nogues), et l'USM Bel Abbès (Si Tahar Cherif El Ouezzi), bien que ce dernier n'a pas tranché définitivement sur la prolongation de son contrat.

En revanche, ils seront sept formations à se présenter avec un nouvel entraîneur sur le banc lors de l'exercice 2017-2018, à savoir l'USM El Harrach (Younes Iticène), le MC Oran (Mouaz Bouakkaz), l'US Biskra (Omar Belatoui), le NA Hussein Dey (Nabil Neghiz), et la JS Saoura (Foued Bouali), en attendant que le CR Belouizdad, et l'USM Blida qui sont toujours sans coach.

TRANSFERT : Conforté par la CRL, le MO Béjaïa souhaite transférer Sidibé à l'étranger

Le MO Béjaïa souhaite transférer à l'étranger son milieu de terrain Soumaila Sidibé, après avoir eu gain de cause auprès de la Chambre de Résolution de litiges (CRL), dans l'affaire du litige qui les opposait au joueur malien, a-t-on appris hier du club relégué en Ligue deux algérienne de football.

Sidibé, qui avait signé au profit de l'USM Alger (Ligue 1) avant même que le verdict de la CRL ne tombe, risque ainsi de ne pas porter les couleurs des Rouge et Noir, les diri-

geants béjaouis souhaitant tirer le maximum de dividendes financiers de son transfert.

« Comme le joueur n'a pas le droit de défendre nos couleurs, vu que les étrangers sont autorisés à évoluer seulement en Ligue 1, on va tenter de bonifier son transfert, surtout que des clubs égyptiens et tunisiens ont émis le vœu de le recruter », a déclaré à l'APS, Akli Adrar, le porte-parole du MOB, très content du verdict de la CRL, dévoilé en début de cette semaine.

L'USMA, qui pensait avoir acquis les services de Sidibé en annonçant en grandes pompes sur son site web officiel la signature d'un contrat de trois ans par le joueur, devra ainsi casser sa tirelire si elle tient toujours à engager le milieu défensif qui a contribué grandement à la qualification du MOB en finale de la Coupe de la Confédération en 2016, une finale que le club algérien avait perdu face au TP Mazembe, du RD Congo.

JS SAOURA : Fouad Bouali nouvel entraîneur

Le technicien Fouad Bouali est devenu le nouvel entraîneur de la JS Saoura en remplacement de Karim Khouda, limogé avant la fin du précédent exercice, a appris l'APS hier du pensionnaire de la Ligue 1 Mobilis.

L'ancien entraîneur du MC Alger et du WA Tlemcen s'est engagé lundi soir

pour un contrat d'une saison renouvelable, après avoir trouvé un accord final avec le président du club Mohamed Zerouati.

En matière de recrutement, la JS poursuit son opération après avoir assuré jusque-là les services de plusieurs éléments à l'image du défenseur central Mohamed Amine

Barka (ex-ASM Oran), le milieu offensif Oussama Benkouider (ex-US Biskra) et le défenseur Zakaria Bencherifa (ex-MO Béjaïa).

La JS Saoura a terminé à la 5e place lors du précédent exercice avec 45 points, alors qu'elle avait été vice-championne une saison auparavant, ce qui

lui avait permis de prendre part pour la première fois à la Ligue des champions d'Afrique.

Karim Khouda avait été limogé par la direction à quelques journées de la fin de la saison dernière. Wahid Bourgzag avait été chargé d'assurer l'intérim jusqu'à la fin de la compétition.

SERIE A ITALIENNE/ SSC NAPLES : L'entraîneur Sarri espère une prolongation rapide du contrat de Ghoulam

L'entraîneur de Naples (Serie A italienne de football) Maurizio Sarri a indiqué lundi qu'il espérait un dénouement rapide à propos de la prolongation du contrat du défenseur international algérien Faouzi Ghoulam qu'il qualifie de « joueur important ».

« J'espère que tout va bien se passer pour Faouzi. C'est un joueur important pour l'équipe. Il était absent un long moment la dernière saison en raison de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2017, mais à son retour on a réussi une bonne fin de saison », a indiqué le coach napolitain, cité par les médias locaux. La presse italienne avait évoqué un accord entre les deux parties pour une prolongation de trois ans avec un salaire annuel de 2 millions d'euros pour Ghoulam, libre en juin 2018.

L'ancien joueur de l'AS Saint-Etienne (Ligue 1/France) a été approché par plusieurs formations européennes, alors que le club du sud de l'Italie a enregistré l'arrivée d'un nouveau latéral gauche en l'occurrence Mario Ruiz en provenance d'Empoli, ce qui laisse planer le doute concernant l'avenir de Ghoulam.

Naples a engagé cet été les services du néo-international algérien Adam Ounas pour un contrat de cinq ans en provenance des Girondins de Bordeaux (Ligue 1/Algérie).

Ghoulam (26 ans) avait été retenu pour les deux derniers matchs de l'équipe nationale, en amical face à la Guinée (2-1) et contre le Togo (1-0) dans le cadre de la 1re journée (Gr.D) des qualifications de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2019, disputés les 6 et 11 juin dernier.

SYMPOSIUM DE LA CAF: Une délégation de la FAF à Rabat

Une délégation de la Fédération algérienne de football (FAF), conduite par le président Kheireddine Zetchi, est depuis lundi à Rabat pour assister au symposium de la Confédération africaine de football (CAF) qui sera suivi d'une réunion du comité exécutif et d'une assemblée générale extraordinaire de l'instance africaine, a indiqué la FAF sur son site officiel.

Outre Zetchi, la délégation de la FAF est composée de Rabah Madjer, conseiller du président et de Djahid Zefizif, président la commission des finances.

Les 55 fédérations du continent seront représentées, de même qu'une délégation de la Fédération internationale de football (FIFA) conduite par le président Gianni Infantino et dans laquelle on retrouve la secrétaire générale Fatma Samoura qui prendra une part active aux travaux du symposium.

Des travaux qui s'étaleront sur deux journées (les 18 et 19 juillet).

Au total, huit ateliers seront constitués après la plénière d'ouverture au Palais des congrès de Skhirat, banlieue de Rabat, pour laquelle des personnalités de premier plan sont attendues.

Les ateliers se déclinent comme suit : CAN (compétition et cahier de charges), Compétition interclubs, Développement du football, Football des jeunes, Partenariats internationaux, Communication et médias, Marketing et TV, Footballeurs (rôle et perspectives).

TRANSFERT : Boulakhoua (USM El-Harrach) deuxième recrue estivale du MC Alger

Le défenseur de l'USM El-Harrach Zine Al-Abidine Boulakhoua s'est engagé lundi pour un contrat de deux ans avec le MC Alger, a appris l'APS auprès du pensionnaire de la Ligue 1 Mobilis de football.

Boulakhoua (27 ans) devient ainsi la deuxième recrue estivale du club de la capitale après l'attaquant de l'USM Bel-Abbès Sofiane Balegh qui a signé jeudi dernier un contrat de deux saisons avec le « Doyen ».

Convoité par le CS Constantine, Boulakhoua a préféré finalement rejoindre le MCA, lui qui avait été convoqué en mars dernier pour un stage de l'équipe nationale A', composée de joueurs locaux en vue des qualifications du championnat d'Afrique des nations CHAN-2018.

Plusieurs noms sont annoncés comme de potentielles recrues à l'image de l'attaquant de l'USMBA Habib Bouguelmouna ou encore du milieu de terrain du NA Hussein-Dey Sofiane Bendebka.

Côté départs, le club s'est passé des services de plusieurs éléments à l'image du gardien de but Kheireddine Boussofouf encore l'attaquant Antar Djemaoui.

Le Conseil d'administration du club a décidé du maintien du staff technique dirigé par l'entraîneur Kamel Mouassa au moment où il a mis fin aux fonctions du directeur général Omar Ghrif.

Le MCA accueillera les Tunisiens du Club Africain en quarts de finale de la Coupe de la Confédération africaine de football (CAF) entre le 8 et le 10 septembre à Alger, avant de se déplacer à Tunis pour la seconde manche prévue entre le 15 et le 17 du même mois.

Chelsea prêt à débours 68M€ pour Agüero ?

Selon le Mirror, Chelsea serait bel et bien prêt à passer à l'action pour s'offrir Sergio Agüero. Alors que l'Argentin serait la priorité d'Antonio Conte depuis que Romelu Lukaku a signé à Manchester United, le média britannique affirme que le club londonien serait disposé à débours les 68M€ réclamés par Manchester City. Les Blues seraient donc proche de trouver un successeur à Diego Costa.



WENGER A PRIS SA DÉCISION CONCERNANT SANCHEZ

« Je veux jouer à la Ligue des Champions. La décision ne dépend pas de moi, mais je dois attendre la décision d'Arsenal. »

C'est en ces termes que se serait exprimé Alexis Sanchez devant la télévision chilienne ce week-end, affichant donc clairement ses envies de départ. Les prétendants n'ont ensuite pas tardé à être énumérés, allant même jusqu'à obliger le Bayern Munich à signifier publiquement qu'il ne comptait pas sur le Chilien la saison prochaine.

Reste alors Manchester City et le PSG. L'Équipe en fait d'ailleurs sa Une aujourd'hui, affichant les bonnes raisons qui faciliteraient l'arrivée du Gunner à Paris. Mais ce mardi 18 juillet en conférence de presse, Arsène Wenger a remis l'église au milieu du village. Alexis ne partira pas.

« La décision a été prise, et nous nous y tiendrons. La décision est de ne pas le vendre, » a commencé l'Alsacien. « Je ne prête pas d'importance aux propos traduits, vous savez. L'entière interview que j'ai vu ne disait pas cela. L'important pour nous est de se concentrer sur la Premier League et la Premier League pour moi aujourd'hui est plus importante que la Ligue des Champions. »

Wenger a même répondu indirectement aux déclarations qu'on prête à l'attaquant. « Nous avons joué la Ligue des Champions pendant 20 ans, soit 17 avant l'arrivée de Sanchez et trois années avec lui. Donc il peut nous ramener. »

Alexis Sanchez est donc loin d'être parti, même si dans le cas où ses propos seraient confirmés, la situation deviendrait problématique pour Coach Arsène.

Di Maria clair sur son avenir

Partira, partira pas ? Après une saison à deux visages, Angel Di Maria (29 ans, 43 matchs et 14 buts toutes compétitions en 2016-2017) sait qu'il n'a pas souvent été à la hauteur au Paris Saint-Germain

Mais alors que l'Inter Milan serait intéressé par ses services, l'Argentin, lui, a affirmé son désir de poursuivre l'aventure au sein du club de la capitale.

"Pour moi, ça ne fait pas de doute, je veux rester. Mais pour le club, je ne sais pas. La réalité, c'est que ma famille est bien et je suis heureux à Paris", a indiqué El Fideo dans les colonnes du quotidien La Parisien. Une réponse claire.

Le Barça ne dément pas pour Verratti

Ces derniers jours, le nom de l'international brésilien a de nouveau été mentionné du côté de Paris. En quête d'un renfort au nom rond flant en attaque, le vice-champion de France aurait ravivé une vieille piste. Ce n'est toutefois qu'un bruit sans le moindre fondement. Tout comme l'avait fait le porte-parole du club José Vives la veille, le vice-président Jordi Mestre l'a clairement assuré ce mardi. "Je peux vous dire à 200% que Neymar ne quittera pas Barcelone", a-t-il tonné.

La porte se referme pour Aubameyang

Alors qu'il avait initialement donné à son joueur jusqu'au 26 juillet pour partir à condition de récupérer 70 millions d'euros dans la transaction, le Borussia Dortmund a finalement décidé de fermer plus tôt que prévu la porte à Pierre-Emerick Aubameyang (28 ans, 32 matchs et 31 buts en Bundesliga en 2016-17), informe Kicker.

L'attaquant gabonais ne dispose plus de bon de sortie sauf en cas d'offre exceptionnelle (100 millions d'euros). Chelsea et le Milan AC savent à quoi s'en tenir...



«Lemar ? J'espère pour Arsenal que ça va se produire»

Alors qu'Arsène Wenger viserait ouvertement le profil de Thomas Lemar, Robert Pirès n'y voit aucun inconvénient...

Si l'AS Monaco est connue pour réaliser de jolis coups sur le marché des transferts, le club du Rocher a notamment vendu Bernardo Silva à Manchester City et Tiémoué Bakayoko à Chelsea pour un montant total avoisinant les 95M€. Les Monégasques pourraient également se séparer de Thomas Lemar, annoncé avec insistance du côté d'Arsenal. Arsène Wenger verrait d'un bon œil l'éventuel transfert de l'international français, et dans des propos rapportés par RMC, Robert Pirès, ancien Gunner, estime que Lemar a tout à fait sa place à Londres.

« Lemar a le bon profil pour jouer à Arsenal. » « J'adore ce joueur. Pour moi, il est l'un des meilleurs joueurs français. Il peut jouer à gauche, à droite, il peut marquer et faire marquer. Lemar est le type de joueur qui peut faire des différences. Il a le bon profil pour jouer à Arsenal, assurément. J'espère pour lui et pour Arsenal que cela va se produire », assure ainsi Robert Pirès.

Mercredi 19 juillet 2017 / 25 Shawwal 1438 - N° 1660 - Quatrième année

ALGÉRIE-FRANCE Bordj Bou-Arreridj : des interventions chirurgicales gratuites programmées en septembre 2017 dans plusieurs communes

Des interventions chirurgicales seront pratiquées en septembre prochain, à titre gracieux, dans les différentes structures de santé de la wilaya de Bordj Bou Arreridj par des médecins algériens établis en France, adhérents à l'association amitié populaire Franco-Algérienne (AAPFA), a-t-on appris hier du directeur local du secteur.

Cette initiative, inscrite dans le cadre d'un programme de coopération entre l'AAPFA et la direction locale de la santé et de la population (DSP), devra permettre aux malades nécessiteux de bénéficier d'interventions chirurgicales dans plusieurs spécialités, telles que la chirurgie orthopédique, pédiatrique, viscérale ainsi que la reconstruction mammaire, a précisé à l'APS, M. Salim Zegrar.

Ces interventions sont programmées du 9 au 16 septembre prochain au niveau de l'hôpital «Lakhdar Bouzidi» du chef-lieu de wilaya, ainsi qu'aux centres hospitaliers des communes de Ras el Oued, Medjana et Mansourah, a-t-on encore souligné détaillant que la priorité a été donnée dans la programmation de ces interventions «aux cas urgents en attente de transfert à l'étranger pour des soins».

De son côté, Dr Mohamed Abdessamed Benmouhoub, membre de l'AAPFA, a affirmé que l'objectif de cette collaboration était de permettre également «un partage de compétences et une collaboration professionnelle dans le domaine de la santé», mettant en exergue l'apport de cette action dans le transfert du savoir faire pour optimiser les compétences nationales.

ALGÉRIE-PALESTINE /THÉÂTRE/SOLIDARITÉ Le FNTA de Mostaganem se solidarise avec l'artiste et le théâtre palestiniens

Une journée de solidarité avec l'artiste et le théâtre palestiniens a été organisée, hier, à Mostaganem, en marge de la 50e édition du Festival national du théâtre amateur (FNTA).

Le commissaire du Festival, Nouari Mohamed, a souligné que cette journée, placée sous le slogan Théâtre palestinien à l'honneur du festival, est une halte de solidarité culturelle avec l'artiste et le théâtre palestiniens qui représentent une arme pour faire connaître la question palestinienne et la justesse de la lutte contre l'occupation israélienne.

L'orateur a rappelé que le FNTA est le premier festival arabe qui a consacré une journée en l'honneur de la cause palestinienne et décidé d'honorer les artistes et dramaturges palestiniens.

Ces décisions sont inspirées de la position irréversible de l'Algérie et son soutien inconditionnel à la cause palestinienne. Pour sa part, le président de la Ligue culturelle nationale palestinienne et professeur de théâtre, le Dr Nader Al Guenna, s'est félicité de cette action de solidarité, initiée par les organisateurs du FNTA et les festivaliers.

Cette journée de solidarité intervient sans protocole et sans cérémonie officielle de signature de conventions ou d'accords.

C'est une solidarité sincère, vraie et sans calcul. Elle est l'expression de forts sentiments qu'éprouvent les algériens envers la cause palestinienne, a-t-il ajouté.

Le président de la Ligue culturelle nationale palestinienne a annoncé la création d'un prix de Palestine de créativité théâtrale au FNTA de Mostaganem, à partir de l'année prochaine 2018, et ce pour marquer un triste chapitre de l'histoire de la Palestine, celui de la signature, en 1917, le traité de Belfour.

L'artiste palestinien s'est forgé une solide expérience dans la résistance face à l'occupant, comme ce fut le cas en Algérie, avec la troupe artistique du FLN, qui a porté haut la voix de l'Algérie combattante a souligné le Dr. Nader Al Guenna.

Un doyen du 4e art palestinien, Adel Tertir (70 ans), qui défend toujours la cause son peuple par le biais de ses œuvres, au sein même des territoires occupés a été honoré à cette occasion. Des lectures d'extraits d'œuvres de poètes palestiniens ont été faites par des étudiants de l'université Abdelhamid-Benbadis de Mostaganem.

APS

ALGÉRIE-SERBIE M. Messahel reçoit l'Envoyé spécial du président serbe

Le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, a reçu hier à Alger, M. Nemanja Stevanovic, secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères, Envoyé spécial du président de la République de Serbie, Aleksander Vucic. L'audience s'est déroulée au siège du ministère des Affaires étrangères.



ALGÉRIE-AFRIQUE DU SUD/RASD Les ambassadeurs d'Afrique du Sud et de la RASD saluent le soutien indéfectible de l'Algérie au principe d'autodétermination

Les ambassadeurs d'Afrique du Sud et de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) à Alger ont salué hier le soutien indéfectible de l'Algérie aux principes d'autodétermination, de lutte des peuples pour la liberté et l'indépendance et du rejet de toute forme d'occupation.

Intervenant au Forum du quotidien «El Moudjahid», organisé à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale du leader historique Nelson Mandela, l'ambassadeur sud-africain à Alger, M. Denis Thoko Zani Dloomo a salué «le soutien important accordé par l'Algérie à l'Afrique du Sud, dans sa lutte pour la chute du régime de l'Apartheid, et au défunt leader Nelson Mandela, qui avait suivi une formation militaire en Algérie, lors de la lutte commune des deux pays contre le colonialisme».

Les relations entre nos deux pays «sont historiquement enracinées», a affirmé le diplomate, indiquant que la lutte menée par les Algériens et les Sud-africains «est une référence de

l'entente politique et une base des excellentes relations diplomatiques liant les deux pays».

Concernant le droit des peuples à l'autodétermination, l'ambassadeur sud-africain a rappelé la position inaliénable de Nelson Mandela, qui avait affirmé, juste après la chute du régime de l'Apartheid en Afrique du Sud, que «la libération de l'Afrique du Sud ne peut être complète que par la libération des peuples palestiniens et sahraouis», rappelant «le devoir de solidarité avec les peuples opprimés».

L'ambassadeur de la RASD à Alger, Becheraya Hamoudi Bayoune a cité les haut faits historiques du leader africain considéré comme «le symbole de la lutte et de la coexistence pacifique des peuples du monde», rappelant sa position héroïque dans la reconnaissance de la République sahraouie durant son mandat présidentiel, en dépit des grandes pressions qu'il avait subies, ce qui fait de l'Afrique du Sud le premier défenseur de la cause sahraouie dans les fora internationaux,

après l'Algérie connue pour ses positions inaliénables en faveur des peuples en lutte pour la liberté et l'indépendance.

«Comment un Etat colonial comme le Maroc peut-il rendre hommage à une personnalité du rang de Nelson Mandela qui luttait pour la libération des peuples d'Afrique et prétendre enseigner ses principes à l'université?», s'est interrogé M. Bayoune à l'occasion, ajoutant que «le Maroc feint d'adopter le modèle de lutte de Nelson Mandela au moment où il a recours à l'utilisation des mêmes pratiques répressives du régime de l'Apartheid tant combattues par le leader africain».

L'Assemblée générale de l'ONU avait institué la date du 18 juillet, date de naissance de Nelson Mandela, «Journée internationale de Nelson Mandela», en reconnaissance de la contribution de l'ancien président de l'Afrique du Sud à l'ancrage de la culture de paix et de liberté.

DIPLOMATIE Agrément à la nomination du nouvel ambassadeur du Royaume du Danemark en Algérie

Le Gouvernement algérien a donné son agrément à la nomination de Mme Dr. Pruzan-Jirgen-

sen, Julie Elisabeth, en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du Royaume du

Danemark auprès de la République algérienne démocratique et populaire, a indiqué lundi un

communiqué du ministère des Affaires étrangères.

ALGÉRIE-UNICEF-CROATIE Eddalia examine la coopération bilatérale avec le représentant de l'UNICEF et l'ambassadeur de Croatie en Algérie

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Ghania Eddalia, a reçu lundi à Alger le représentant du Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (Unicef) en Algérie, Marc Lucet, et l'ambassadeur de la République de Croatie en Algérie, Marin Andrijasevic.

Lors de son audience avec le représentant de l'Unicef en Algérie, Mme Eddalia a présenté «un exposé relatif aux efforts de l'Etat dans le domaine de la prise en charge de la jeunesse et de l'enfance, notamment la petite enfance et les enfants en situation de difficulté», a indiqué un communiqué du ministère.

De son côté, M. Lucet, a exposé «les programmes mis en œuvre et ceux en cours de réalisation entre le ministère de la Solidarité nationale et les Fonds des Nations unies pour l'Enfance».

Les deux parties ont exprimé à l'occasion «leur volonté de consolider la coopération bilatérale en matière de la prise en charge des personnes handicapées et de la formation, tenant compte des nouvelles technologies d'information et de communication, ainsi que l'actualisation des programmes d'éducation, de rééducation et d'insertion dans le secteur», a ajouté le communiqué.

Mme Eddalia et l'ambassadeur de la République de Croatie «ont procédé à des échanges dans le domaine de l'action sociale de l'Etat dans leurs pays respectifs et notamment en matière de sauvegarde de l'enfance et de la jeunesse, de prise en charge des personnes handicapées et



des personnes âgées, ainsi que la promotion de la femme, son autonomisation et l'encouragement de l'entrepreneuriat féminin», selon un communiqué du ministère.

Les deux parties ont également exprimé à l'occasion «leur disponibilité à développer la coopération et l'échange d'expériences», a ajouté le communiqué.